



JOURNAL  
 HISTORIQUE  
 ET  
 LITTÉRAIRE

15. JUIN  
 1780.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Mémoires de Mr. le comte de St. Germain, ministre & secrétaire d'état de la guerre, lieutenant-général des armées de France, &c. A Amsterdam, chez Rey; à Liege chez Orval-Demazeau, 1779, 1 vol. in-8<sup>o</sup>. de 320 pages.*

**L**A mémoire encore toute récente du ministre qui fait le sujet & qu'on regarde comme l'auteur de cet ouvrage, en rend la lecture très-intéressante. On reconnoit en gé-

T 2

néral

néral la maniere de penser de M<sup>r</sup>. de St. Germain, sur les objets divers dont il est ici fait mention. Ce sont les vues d'un homme judicieux, bon patriote, habile militaire, prudent administrateur, serviteur fidele de son Roi, sage & vertueux politique. M<sup>r</sup>. de St. Germain vivoit heureux dans sa retraite de Lauterbach, lorsqu'il fut appelé au minstere. Son entrée à la cour fut celle d'un philosophe qui fait apprécier l'éclat de cet éblouissant séjour par son peu de consistence & de durée. " Tout le monde sait que ce fut M<sup>r</sup>. „ l'abbé Dubois, aumônier de M<sup>r</sup>. le cardinal „ de Rohan, que le ministere chargea de me „ proposer la place de secretaire d'état de la „ guerre.... Je l'acceptai & je partis incontinent „ pour Fontainebleau où étoit la cour. Toute „ la France s'y étoit rassemblée, & jamais „ on ne vit autant de démonstration de joie „ & une plus grande unanimité de suffrages. „ J'avoue que mon amour-propre en fut extré- „ mement flatté. Mais une longue expérience, „ une profonde connoissance des hommes, & „ mon caractere naturellement froid & in- „ différent, me sauverent du danger de tant „ d'hommages, & ma tête au milieu de ce „ *brouhaha* n'en fut point troublée „

On voit ici les vues sages & profondes que le comte de St. Germain déploya durant le tems de son ministere, pour allier un brillant & puissant état militaire, avec l'économie devenue un objet de premiere conséquence; on voit également *les contradictions*, pour me servir de ses termes, qu'il a essaiées dans cette

*pénible & nouvelle carrière*, & enfin les raisons qui l'ont derechef déterminé à se rendre aux attrait de la retraite.

Cependant si ces *Mémoires* en général peuvent être regardés comme l'ouvrage de ce ministre, on ne peut croire qu'ils soient sortis de sa main parfaitement tels qu'on les voit aujourd'hui. Ils ont été certainement altérés par un commentateur infidèle, qui joignoit à l'ignorance de quelques faits notoires, celle de la philosophie & de la manière de penser de M<sup>r</sup>. de St. Germain. L'interpolation se découvre dès les premières pages. Jamais, par exemple, le comte de St Germain n'a pu dire à personne qu'il avoit envoyé son grand Mémoire sur l'administration militaire à feu M<sup>r</sup>. le maréchal du Muy. Il avoit été fait pour M<sup>r</sup>. le comte de Maurepas, & n'avoit été adressé qu'à lui seul, quelques mois avant la mort de M<sup>r</sup>. le maréchal du Muy (a). Jamais non plus M<sup>r</sup>. de St. Germain n'a pu mettre sur le compte d'un banquier de Hambourg, comme le fait l'éditeur, la banqueroute qu'il a essuïée. Il savoit trop bien, que celui qui avoit abusé de sa confiance étoit *Bargun* de Copenhague.

---

(a) On peut, sans craindre de se tromper, regarder comme très certain tout ce que je dis ici du comte de St. Germain. J'en tiens le détail d'un de ses amis \*, témoin de ses actions, dépositaire de sa manière de penser, & absolument incapable de donner la plus légère atteinte à la vérité. J'ai un Mémoire manuscrit signé de sa main, que je ne refuserai pas de communiquer à ceux qui voudront le voir.

\* Mr. l'abbé Dubois, le même dont on vient de parler.

Si l'éditeur attribue des méprises de cette nature à l'imprimeur, & qu'il les dise de peu d'importance, demandons à tous les banquiers de Hambourg, s'ils regardent l'imputation qui les concerne, comme indifférente; demandons à l'imprimeur, si l'éditeur l'en a averti, afin qu'il puisse corriger cet article & le rectifier dans une seconde & troisième édition; je suis bien sûr qu'il ne s'est pas même aperçu de sa faute, & qu'il croit encore avoir bien fait de charger un banquier de Hambourg.

Mais il y a un autre point bien important à discuter avec lui. Comment a-t-il pu avancer que M<sup>r</sup>. de St. Germain n'avoit rempli aucune des conditions qui lui avoient été prescrites, lorsqu'il fut appelé au ministère? Et, supposé la chose véritable, comment a-t-il pu dire que c'est par ménagement, par circonspection qu'il supprime la copie de ces conditions? Quelle circonspection! Quel ménagement, que celui d'avancer un fait aussi grave, & d'en supprimer la preuve! La vérité est que cette copie auroit démontré combien l'éditeur s'est aventuré en voulant faire passer le ministre pour n'avoir rempli aucune de ces conditions.

Si ces observations s'étoient présentées à M<sup>r</sup>. de St. Auban, qui s'est trouvé offensé dans ces *Mémoires*, il y a lieu de croire qu'au lieu d'attaquer M<sup>r</sup>. de St. Germain lui-même, ce brave officier se seroit contenté de mépriser les *Mémoires* en convainquant l'éditeur d'impostures grossières; il se seroit dit qu'un

15. Juin 1780.

277

historien qui ose affirmer ce qu'il n'ose pas prouver, qui se permet contre son héros des assertions qu'il lui feroit de toute impossibilité de justifier, peut bien s'être donné pleine carrière à l'égard des autres, & avoir prêté à M<sup>r</sup>. de St Germain des opinions qu'il n'eut point & des procédés qu'il ne connut jamais(a).

Tel est le parti qu'auroit du prendre M<sup>r</sup>. de St. Auban, & que prendront sans doute tous ceux qui sont personnellement maltraités dans ces *Mémoires*, ou qui ont à se plaindre de quelques maximes ou expressions qu'on y lit. Le Clergé sur-tout rend trop de justice à la sagesse, à la religion, à la piété de M<sup>r</sup>. de St. Germain, pour le soupçonner d'avoir jamais employé, dans le sens exprimé dans les *Mémoires*, les mots de *tolérance* & d'*intolérance* (b), ou appliqué le nom de

---

(a) Dans le manuscrit, dont j'ai parlé, & que j'ai sous les yeux, la pleine justification de Mr. de St. Germain est mise dans un jour, qu'il paroît impossible d'obscurcir. Mais l'altération des *Mémoires*, qui est une chose incontestable, suffit pour justifier ce ministre contre les reproches de Mr. de St. Auban; & cette même altération donne à Mr. de St. Auban un moyen court & sûr d'ancantir tout ce que les *Mémoires* contiennent de contraire à sa gloire, sans compromettre la mémoire du défunt ministre.

(b) Il est encore aujourd'hui au service de Madame la comtesse de St. Germain, une fille danoise, autrefois luthérienne, aujourd'hui catholique, dont la conversion est l'effet de la fermeté & de la prudence du défunt ministre. Elle est à même

de



*Temples anciens & modernes, ou observations historiques & critiques sur les plus célèbres monumens d'architecture grecque & gothique. Par Mr. l'abbé May. A Paris, chez Mufier, & ne se trouve que chez Merigot, le jeune, 1780. 2 vol. in-8°. Prix 6 liv. avec figures.*

**R**ien n'est plus propre que cet ouvrage à réprimer le mauvais goût qui commence à s'introduire dans l'architecture des temples chrétiens. Le respect que l'antiquité a le pouvoir de nous imprimer pour les productions même les plus foibles & les plus défectueuses, a persuadé à des artistes inconsidérés de chercher dans les réduits obscurs & mesquins des idoles le dessin des temples du vrai Dieu. Déjà ce système s'exécute sous nos yeux, & si ce préjugé subsiste, que deviendra la majesté de nos églises? (a).

M<sup>r</sup>. l'abbé May, qui durant ses voïages divers dans les contrées de l'Europe les plus intéressantes & les plus fécondes en instructions, s'est nourri l'esprit de l'étude & du spectacle des beaux modeles, nous fait voir

---

(a) Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit dans le Journal du 1 Août 1779, p. 487. Je n'ai rien vu de plus analogue aux observations que j'ai faites sur les temples, que cet ouvrage de Mr. l'abbé May, imprimé depuis 1774, & que l'annonce du libraire Merigot vient de rappeler à l'idée du public.

d'abord , que tout ce que l'on nous dit de la magnificence & de la vaste étendue des temples païens , font des exagérations démenties par le fait. “ Les descriptions faites d'après le temple de Diane à Ephèse ou de Sérapis , ne conviennent point à tous les temples : tous n'avoient ni ces places , ni ces portiques , ni ces vestibules , qu'on nous représente comme nécessaires à leur composition. Les trouvoit-on , par exemple , aux foixante temples qui étoient sur le Capitole ; celui de Jupiter-Capitolin occupant déjà une bonne partie du terrain , & la Basilique de St. Pierre couvrant autant de surface qu'en a ce fameux terre ? Les trouvoit-on à ceux qui entouroient la moitié du *Forum Romanum* , où il y avoit outre cela des basiliques , des rofres , des arcs de triomphe , des statues équestres , des fontaines qui referroient l'espace ? Quelques-uns avoient tout au plus un petit portique à deux , quatre ou six colonnes ; les autres pouvoient être riches en peintures & en sculptures ; mais l'extérieur étoit fans cet appareil qui demande un grand terrain pour avoir de la majesté , & qui tombe dans le mesquin , dès qu'on le traite en petites proportions ,”

Mais si en général les temples païens n'avoient ni la splendeur ni la grandeur des nôtres , on pourroit croire au moins que les plus célèbres , tels que ceux de Delphes , d'Ephèse , de Jupiter-Hammon , exigent une exception , & qu'aujourd'hui même ils fixoient

roient les regards & l'admiration des curieux. C'est cet autre préjugé, moins humiliant que le premier, que le savant abbé s'applique à corriger, en montrant que les temples les plus fameux du paganisme étoient très-inférieurs pour la grandeur, & dès-lors d'un aspect moins majestueux & moins imposant, je ne dis pas, que nos belles églises modernes, mais même que les anciennes gothiques. " Le temple de Jupiter olympien à Athènes avoit, nous dit-on, plus de quatre stades de circuit. Soit : mais distribuons la surface comme les anciens eux-mêmes l'avoient distribuée, & nous aurons une juste idée de la grandeur réelle du temple. Il faut renfermer dans ce circuit un monument consacré à Saturne & à Rhée; un bois, des statues sans nombre, des colosses aussi énormes que celui de Rhodes. Qu'on donne au bois seulement le quart de l'étendue du bosquet des Thuilleries, que l'on place les statues dans des points de vue proportionnés à leur masse, & à leurs attitudes, qu'on loge un peu au large Saturne & Rhée; le terrain se remplira de façon, qu'il ne restera à Jupiter qu'une maison assez bornée; & nous verrons ailleurs qu'en effet elle l'étoit. Que dirai-je de ces temples de l'Egypte, où il falloit traverser quatre & cinq cours avant d'arriver au sanctuaire de la divinité qu'on y adoroit; de ces temples de la Grèce, où il y avoit des bibliothèques, des gymnases, des bains? Il est évident qu'ils étoient plutôt des villes sacrées que des temples. — A s'en rapporter aux dessins qui

ont été tracés du fameux temple de la Fortune à Préneſte, nul autre n'avoit plus d'étendue, ne s'annonçoit avec plus de magnificence. C'étoient des terrasses élevées l'une fur l'autre, des galeries, des pavillons; mais où tout cela conduiſoit-il? A une colonnade en hémicycle, au milieu de laquelle étoit placée, fur un throne, la ſtatue de la Fortune. Tout le reſte n'étoit donc qu'une eſpece de palais compoſé de différentes pieces indépendantes l'une de l'autre pour la ſolidité, & n'ayant d'unité que dans la reſſemblance des divers corps qui ſe répondoient. Ce palais appartenoit moins à la déeſſe qu'à ceux qui la ſervoient, qu'à ceux qui venoient conſulter ſes oracles, & qui trouvoient dans ces galeries des promenades pour rêver à leurs chimères „

L'auteur fait enſuite l'hiſtoire & la deſcription du Panthéon, ſeul temple illuſtre conſervé dans toute ſon intégrité, & qui par ſon extrême infériorité aux temples modernes, eſt une réfutation viſible de nos erreurs dans cette matière. Après cela M<sup>r</sup>. l'abbé May s'occupe des temples chrétiens, en particulier de St. Paul de Rome, & de ceux qui ſont conſtruits dans le goût que nous appellons *gothique*; genre d'architecture, dont il développe l'origine, les différens âges, & qui malgré des défauts multipliés avoit un mérite bien réel, mérite qui lors de la révolution arrivée à la re naiſſance des arts, n'a point été parfaitement remplacé. “ Les temples gothiques, quelle que ſoit la manière des

architectes, présentent les plus grandes beautés au milieu des plus grands défauts ; on ne peut les voir, sans y découvrir une majesté digne de leur destination ; une science de ce que l'art de bâtir a de plus profond, une hardiesse dont l'antiquité ne nous fournit point d'exemples. Les anciens Romains donnerent à leurs grandes voûtes jusqu'à six & huit pieds d'épaisseur ; il y a telle voûte gothique qui n'en a pas un. On trouve à presque toutes nos voûtes modernes quelque chose de pesant ; celles des anciennes cathédrales sont d'une légèreté qui frappe l'œil le moins connoisseur. Cette légèreté vient en partie, si je ne me trompe, de ce qu'entre la voûte & les piliers il n'y a aucun corps intermédiaire & saillant qui en tranche la liaison, ce que fait l'entablement dans l'architecture grecque. La voûte gothique paroît naître du pied même des piliers qui la portent, sur-tout lorsque ces piliers imitant les cannelures grecques sont composés de *fuseaux* ou *torons* qui en font une espèce de gerbe. Ces torons, poussés perpendiculairement jusqu'à une certaine hauteur, se plient ensuite pour former les arcades qui lient un pilier à l'autre, les voûtes des bas-côtés & les *nefs* ou *ogyves* qui donnent la force à la maîtresse voûte. Leur courbure est naturelle, & la pierre y présente une flexibilité égale à celle des métaux les plus ductiles. Les *ogyves* formant de toutes parts des raïons, divisent toute la surface en angles rentrans & saillans ; de cette division en plusieurs petites parties bien symétrisées, naît ce *svette* qu'il est difficile de donner aux longues

voutes en plein ceintre, telles qu'on les fait aujourd'hui „

L'histoire & la construction de l'église de Ste. Sophie à Constantinople, donnent encore à notre auteur occasion de faire d'excellentes remarques sur l'architecture des temples. On voit du premier coup d'œil, combien cette église tant célébrée est inférieure à St. Pierre de Rome, dont l'auteur nous entretient ensuite dans le plus grand détail. “ Monument célébré dans toutes les langues, & toujours supérieur à l'idée qu'on s'en fait. Temple auguste qui n'eut jamais d'égal en grandeur, en majesté, en richesses, où la religion a rassemblé tout ce qui peut servir à nourrir, à animer la piété; où la curiosité la plus avide & la plus intelligente trouve de quoi se satisfaire, revient sans cesse aux mêmes objets, & ne les quitte que déterminée à y revenir encore; où les artistes en tout genre les plus critiques & les plus habiles viennent admirer & s'instruire „ On ne peut lire ce que dit M<sup>r</sup>. l'abbé May de ce magnifique édifice, sans ressentir en quelque sorte l'enthousiasme de ce bel art qui engendre de si beaux & si étonnans ouvrages. En même tems le lecteur chrétien sent, je ne fais quelle satisfaction en réfléchissant, que *le plus bel édifice que les mains des hommes aient jamais élevé*, pour se servir de l'expression de Voltaire, a été consacré à l'Eternel, par les sectateurs de la seule véritable religion; comme si entre tant d'autres caracteres qui la distinguent, Dieu avoit voulu placer encore la

magnificence de ses temples, & le zèle de ses enfans pour la décence & la splendeur des lieux saints (a).

La comparaison que l'auteur fait ensuite de cette église célèbre avec celle de St. Paul de Londres, est entièrement à l'avantage de la première. "Déjà bien supérieure par sa grandeur (b), *St. Pierre* l'est encore par son architecture & ses décorations. Ce temple (*St. Paul*) commencé en 1670 & achevé en 1726 sur les dessins & sous la conduite du chevalier Wren, est après *St. Pierre de Rome* le plus vaste temple moderne de l'Europe; il en est aussi le plus frappant par le grand appareil d'architecture grecque que l'inventeur y a déployé. Mais cette architecture y est-elle traitée avec ce goût, cet accord, cette sagesse, qui distingue la Basilique de Michel-Ange? Au milieu de l'ordonnance corinthienne qui regne dans tout l'édifice, n'aperçoit-on pas dans un grand nombre de parties de détail, un mélange de maigreur & de pesanteur qui tient un peu au discordant du gothique? Sans parler des défauts essentiels & visibles de proportion dans quelques dimensions principales, pourquoi ces licences qui doivent choquer des yeux un peu

(a) *Dilexi decorem domus tuæ, & locum habitationis gloriæ tuæ. Psal 25.*

(b) La différence est à peu près d'un tiers; on peut voir la comparaison des deux plans dans le *Voyage d'Italie* de Mr. de la Lande.

accoutumés à l'élégante précision de l'antique & de l'excellent moderne si commun au tems du chevalier Wren ? Pourquoi la suppression de l'architrave & de la frise au-dessus des arcades de la nef & du chœur, tandis que par-tout ailleurs l'entablement est complet ? Pourquoi ces arcades trop larges de près d'un tiers pour leur hauteur, ce qui fait paroître les pieds droits extrêmement foibles & les rend d'autant plus maigres qu'ils ne sont & ne peuvent être décorés que d'un simple pilastre ? Pourquoi le sommet des arcades s'élève-t-il comme au temple de la Paix au-dessus du chapiteau des pilastres, de toute la hauteur de l'architrave & de la moitié de celle de la frise ? Pourquoi cette énorme coupole qui paroît écraser le temple, parce qu'elle a une hauteur & une circonférence extérieure disproportionnée aux autres dimensions de l'édifice ? Pourquoi la surface intérieure du tambour disposée en cône tronqué, ce qui met les pilastres dont elle est ornée hors d'à-plomb, & les fait pencher vers le centre ? &c &c. On pourroit multiplier ces questions, & il seroit difficile d'y répondre de façon à justifier toute l'admiration des Anglois, & à sauver au chevalier Wren le reproche d'avoir souvent manqué de goût. Il a été grand géomètre & habile architecte ; il a érigé un vaste édifice noblement distribué ; mais son temple est bien éloigné d'égaliser St. Pierre de Rome ; non-seulement par la grandeur & par la somptuosité de la décoration, puisqu'il n'y en a de nulle espece dans St. Paul de Londres ;

mais

mais encore du côté de l'observation exacte des bonnes règles, enfin de cet ensemble qui, malgré plusieurs défauts, rend & rendra long-tems la basilique du Vatican la merveille de l'univers „

Un avis que les architectes ne doivent pas négliger, est celui qui regarde je ne fais quelle similitude qu'on remarque entre plusieurs églises modernes & les salles de spectacle. On y apperçoit une légereté & si l'on veut une puérité dans les ornemens & les décorations, indigne de la maison de Dieu. “Quant au goût actuel de décoration, tout le monde le connoit. L'Italie, & l'Italie seule est encore une bonne école pour cette partie. Les élèves qu'on y envoie se tiendront néanmoins en garde contre un certain papillotage de décoration théâtrale qui, depuis le commencement de ce siecle s'est introduit à Naples, à Venise, & même un peu à Rome, quoique la pureté du goût s'y soutienne beaucoup mieux qu'ailleurs „

Toutes ces observations font d'un homme de génie, qui a sçu mesurer le mérite des temples sur les règles de l'art, & l'état où étoit l'architecture dans les siècles de lumieres & de goût. Ses connoissances, la solidité & la fureté de sa critique paroissent également dans la dissertation vraiment curieuse *sur les vrais destructeurs des grands édifices de l'ancienne Rome*, qui termine cet ouvrage.

J'aurois certainement tort si je relevois quelques fautes légères dans d'autres vues que de contribuer à la perfection de cet excellent

traité. Elles ne sont pas de nature à pouvoir humilier l'auteur, ni à affaiblir l'idée qu'il a fait naître de ses lumières & de sa manière d'observer. Page 21 on croit voir une distinction entre *le courage par lequel les Romains parvenoient à la gloire, & la vertu par laquelle ils acquéroient de l'honneur*, & cette distinction ne paroît pas fondée. En bâtissant deux temples, *l'un à l'honneur, l'autre à la vertu*, Marcellus n'avoit point en vue les qualités morales des soldats, mais leur valeur, leur intrépidité, suivant l'ancienne signification du mot *virtus*.

*Æneid. 2. Dolus an virtus quis in hoste requirat?*

Page 130, l'auteur paroît regretter les anciens temples qu'on a détruits en exécutant à la lettre les édits des Empereurs, & croit que *c'étoit le tems favorable d'appliquer à l'usage du christianisme ce que le paganisme avoit de plus magnifique*. Mais il a trop bien prouvé qu'en fait de temples *le paganisme n'a rien eu de magnifique*; que le Panthéon est ce qu'il avoit de mieux en ce genre; que tous les anciens temples, faisant abstraction des accessoires, étoient très-petits & ne pouvoient suffire à la célébration des mystères de la religion chrétienne, & contenir le peuple qui y assiste. A quelle fin eût-on donc pu laisser subsister cette multitude de petits bâtimens mesquins & informes qui n'étoient propres qu'à loger une effigie de Bacchus, ou de Priape? — Page 192, l'auteur suppose qu'Anthémus, architecte du temple de Ste. Sophie,

avec le génie dont il étoit doué, s'il avoit trouvé la bonne architecture florissante, eût changé le plan & les ornemens de ce temple : il donne même une idée de ce qu'il auroit imaginé, & cette idée est précisément celle que le Sr. Soufflot a exécutée pour l'église de Ste. Genevieve à Paris. Cependant M<sup>r</sup>. l'abbé M. ne cite ni cet édifice, ni l'architecte qui l'a dessiné. — A la page 198, il est dit : entre les premiers architectes & les nôtres, *il s'est écoulé des milliers de siècles*. Cela sent un peu les calculs de M<sup>r</sup>. de Buffon. Un *millier de siècles*, c'est cent mille ans, jusqu'où irons-nous avec *des milliers* ? Je suis sûr que l'auteur a voulu dire *des milliers d'années*, & qu'il ne croit pas plus que moi aux chroniques des savans modernes. — Page 263, après avoir justifié le Bernin sur l'imputation de l'affoiblissement de la coupole de St. Pierre, en creusant les piliers qui la portent, on ajoute qu'il résulte des Mémoires du marquis Poleni que les dommages qu'elle a éprouvés, ont été occasionnés par la foudre qui frappe fréquemment cette partie; par la précipitation avec laquelle elle fut construite sous Sixte V, & par les travaux de Maderne qui ont éprouvé bien des secousses. Mais M<sup>r</sup>. Patte, continuateur du Cours d'architecture de M<sup>r</sup>. Blondel, t. VI, p. 24 fait voir que ce désordre vient uniquement de ce qu'au lieu de prolonger les contre-forts jusqu'au dessus de la retombée des arcs doubleaux de la voûte, comme on prétend que Michel-Ange l'avoit proposé dans un de ses projets, Fontana,

chargé de la construction de cette partie, les a placés environ 9 pieds au-dessous. M<sup>r</sup>. Patte entre la-dessus dans un grand détail ; ses réflexions paroissent naturelles & vraies.



*Remarques sur cette espece de paralysie des extrémités inférieures, que l'on trouve souvent accompagnée de la courbure de l'épine du dos, qui est supposée en être la cause, avec la méthode de la guérir : suivie de plusieurs observations sur la nécessité & les avantages de l'amputation dans certaines circonstances. Par Mr. Percivall Pott, de la société-royale de Londres. Ouvrage traduit de l'anglois, avec des observations & des additions, par Mr. Beerembroek, docteur en médecine, associé au collège-royal des médecins & à la société-royale de médecine d'Edimbourg. A Bruxelles, & se trouve à Paris chez Segaud, 1 vol. in-8<sup>o</sup>. de 99 pages.*

**L**A maladie dont il s'agit dans ce traité, est une des plus graves & des plus difficiles à guérir. Les anciens s'en font occupés sans avoir rien découvert qu'on pût regarder comme un remede digne de confiance ; les modernes ne paroissent pas avoir eu plus de succès. " Hippocrate ordonne de violentes secousses, l'extension, le levier, &c. Il y en a parmi les modernes qui ont conseillé le suspensoire de Nuck, des corps de baleine & d'acier, &c. L'expérience a malheureusement prouvé que ces moïens sont bien loin de

répondre à l'attente que l'on s'en étoit formée ; & c'est peut-être ce qui a fait dire dernièrement à un auteur , que c'étoit *une maladie si terrible que l'art n'offre encore aucune ressource contre elle, & que le meilleur parti à prendre est d'abandonner à la nature le sort de ceux qui en sont attaqués* „.

M<sup>r</sup>. Pott semble avoir été plus heureux ; on assure que des expériences multipliées autorisent la théorie qu'il établit de cette maladie singulière , & les moyens qu'il suggère pour la combattre. M<sup>r</sup>. Beerenbroek en traduisant un traité si intéressant , a rendu à l'humanité un service bien propre à contribuer à sa conservation.

Près de la moitié de ce volume est employé à l'examen de la nécessité & des avantages de l'amputation en certains cas. M<sup>r</sup>. Bilguer, chirurgien au service du Roi de Prusse , a prétendu tout récemment que l'amputation dans presque tous les cas étoit inutile & condamnable. Son ouvrage traduit , commenté & reconnu bon par le célèbre Tissot , a eu du succès. M<sup>r</sup>. Pott essaie de le réfuter & d'établir l'utilité & la nécessité de l'amputation dans diverses circonstances : nommément dans la fracture composée , dans certaines especes d'écroutelles placées dans les articulations , dans quelques especes d'anévrismes , dans la carie de toute la substance de l'os.

Les raisons de l'auteur , les remarques que le traducteur y a ajoutées , m'ont paru dignes de la plus sérieuse considération ; mais je suis trop peu instruit de ces matieres pour

porter quelque jugement en leur faveur ou contre elles ; vu sur-tout les terribles conséquences qui résultent toujours de ces systêmes quand ils ne sont pas d'accord avec la nature. Il me semble néanmoins que si les pauvres mortels qui sont dans le cas de l'amputation, savent que Mrs. Bilguer & Tiffot leur conseillent de conserver leurs membres, ils seront bien tentés de courir les risques de cette conservation. On diroit même presque, malgré les très-bonnes observations de M<sup>r</sup>. Pott, que vû les divers sentimens des chirurgiens & des médecins, c'est le cas de décider la chose par l'axiome de droit, *melior est conditio possidentis*.



*Nouvelle édition des Lettres édifiantes & curieuses, réunies aux Mémoires du Levant. Ouvrage en 22 volumes in-12, proposé par souscription.*

*Cette annonce est de l'éditeur, excepté les notes que j'ai cru devoir y joindre.*

LES Lettres édifiantes & curieuses, avec les Mémoires du Levant, forment un recueil considérable & non moins intéressant pour ceux qui aiment les arts & les sciences, que pour les personnes pieuses qui conservent du zèle pour les progrès de la religion (a).

---

(a) J'apprends que dans des vues sans doute très-pures, des philosophes s'occupent à élaguer cet ouvrage, & à le saupoudrer autant que la nature le permet, de leurs idées favorites. Tout ce qui est *édifiant* doit disparaître, le *curieux* seul demeurera. Le bon moyen de faire

Cet ouvrage est encore très-recherché ; mais on se plaint qu'il devient fort rare & que plusieurs des volumes qui le composent sont aujourd'hui très-difficiles à trouver, & se vendent à un prix excessif. Le 28e. volume in-12 se vend communément 12 livres, & s'est vendu jusqu'à 24 livres ; c'est ce qui nous détermine à en donner une nouvelle édition.

Nous ne retrancherons rien d'essenciel de la première ; nous y ajouterons même beaucoup de Lettres & de Mémoires que nous nous sommes procurés & qui n'avoient point encore paru ; & à l'aide de notes courtes & claires, nous rectifierons les erreurs que nous croirons dignes d'être relevées.

Cependant, pour la commodité du public, nous réduirons cette collection, aujourd'hui en 43 volumes, à 22 vol. au plus, parce que chacun de ceux que nous donnerons fera d'environ 500 pages, & que le caractère que nous employerons, quoique très-lisible & pareil à celui du *Prospectus*, sera moins fort que celui de la première édition.

Afin de ne rien laisser à désirer, autant qu'il est en nous, nous avons acheté tout ce que nous avons pu trouver de planches gravées ; nous ferons graver à neuf celles qui nous manquent, & retoucher toutes les anciennes.

Nous prévenons que nous changerons un peu l'ordre des Lettres, 1<sup>o</sup>. En les mettant selon leurs dates, ce qui ne s'est pas toujours fait dans la

faire évanouir cette pieuse entreprise, c'est de reproduire l'ancienne collection de ces Lettres, d'en conserver les détails également précieux à la religion & aux sciences, & de dispenser les lecteurs qui aiment le vrai, de le chercher chez des gens où il devient méconnoissable lors même qu'ils n'ont pas jugé à propos de l'effacer tout à fait.

première édition. 2°. En réunissant & mettant de suite celles qui concernent une contrée : en forte qu'on trouvera sans interruption, l'histoire naturelle, civile & religieuse des différens pays où les missionnaires ont séjourné.

Mr. de Fontenelle disoit des Lettres édifiantes & curieuses, que jamais ouvrage n'avoit mieux rempli son titre. On lui a effectivement donné beaucoup d'éloge, dont une partie se trouve consignée dans les Mémoires de l'académie des sciences & dans les œuvres de plusieurs savans célèbres (a).

Nous ne répondrons ni aux injures contre les missionnaires, ni aux mauvaises plaisanteries que des écrivains aussi peu décens que peu vrais ont employées pour décréditer cette intéressante collection

(a) Mrs. de Buffon, de Mayran, Montequieu, le Franc, &c, ont toujours parlé de ces Lettres avec éloge & les ont citées avec confiance; & ces témoignages valent bien celui de M<sup>r</sup>. Paw, & de quelques autres ennemis déclarés de tout ce qui a quelque rapport avec le culte de Dieu. Des hommes qui joignent à la probité & à la religion l'expérience d'une longue demeure dans les pays où ils ont écrit, sont sans doute les plus croiables de tous les voyageurs; des hommes qui ont renoncé à tout intérêt terrestre, & sacrifié, suivant l'expression de l'Écriture, la propriété même de leurs existences au triomphe de la vérité, sont nécessairement très-éloignés de la défigurer par des exagérations ou des fictions si ordinaires à ceux qui écrivent dans des régions lointaines. Le seul article sur lequel leur témoignage n'est pas toujours recevable,

*Hominibus  
qui tradite-  
runt animas  
suas pro no-  
mine Domi-  
ni. Act. 15.*

lection (a) ; mais nous profiterons , pour la perfection de l'ouvrage , des observations sages & des critiques raisonnables & fondées.

---

vable , est celui de la Chine , où ils ont erré par préjugé , séduits par les idées fausses que cette nation foible & arrogante s'étoit faite d'elle-même ; n'osant d'ailleurs pas s'expliquer sur divers objets , & cela , comme je l'ai observé , sous peine de mort ; & enfin jugeant la Chine par comparaison aux plages sauvages & aux peuples barbares qu'ils ont visités en Afrique & en Amérique.

(a) Faut-il s'étonner de l'ardeur qui anime les philosophes contre les travaux & les écrits de missionnaires ? Ce nom est une condamnation de fait du zèle philosophique. Ces *précepteurs du genre humain* , qui dans le repos du cabinet , dans le sein d'une vie commode & délicieuse , fabriquent tant de brochures pour établir leurs dogmes & leur morale , se font-ils jamais avisés de visiter un seul village pour porter leurs précieuses leçons à de pauvres cultivateurs ? A-t-il eu dans cette secte nombreuse qui couvre aujourd'hui la surface de l'Europe , un seul apôtre qui ait quitté sa patrie & sa famille pour combattre l'ignorance & la superstition , ces grandes ennemies de la philosophie , & faire briller la sagesse chez les Iroquois , les Hurons , les Cafres & les Cannibales ? Comment allier ce grand zèle pour la *vérité* , pour l'*humanité* , cet enthousiasme de *bienfaisance* , cet amour véhément

*pour*

I. Mai p.  
16. 17.

## Conditions de la souscription.

On donnera 6 liv. en souscrivant, & ainsi de suite; 6 liv. à chaque livraison de trois volumes en feuillets, qui se fera au moins de trois mois en trois mois; & l'on recevra gratis les trois derniers volumes, en présentant la quittance de la souscription, qu'on laissera alors au libraire.

Chacun des volumes, quoique presque tous ornés de cartes géographiques & de planches relatives, pour la plupart, à l'histoire naturelle, ne sera donc que de 2 liv. pour les souscripteurs.

Ceux qui n'auront pas souscrit payeront chaque volume 2 liv. 10 sols. On promet la plus grande exactitude; & si le nombre des souscripteurs se trouvoit insuffisant pour cette entreprise utile, mais dispendieuse; par la voie des journaux on avertira les souscripteurs de retirer leur argent au bout de six mois que la souscription cessera d'être ouverte. On pourra souscrire dès le moment de la publication du Prospectus jusqu'à la fin de Septembre de cette année, à Paris, chez F. G. Merigot le jeune, & à Liege chez Orval-Demazeau.

pour ses semblables, avec tant d'indifférence & d'indolence?... Il faut donc nécessairement décrier & calomnier les missionnaires, vilipender & défigurer leurs ouvrages pour ôter la matière d'un parallèle humiliant & odieux.



Primæ lineæ Juris Ecclesiastici. Autore Francisco Geörgio Ditterich, Juris Can. in cath. Argentoratensium universitate prof. pub. & ordin. sup. curiæ Alfatiaë advocato, Ser. Princip. Salm-Salmenfis regnantis consiliario aulico. Argentinaë, typis Levrault 1778, 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 460 pages. Se trouve chez l'imprimeur de ce journal.

**C**Es principes du droit canon n'ont pas l'air de sécheresse & d'aridité, qui regnent ordinairement dans les livres élémentaires; l'auteur leur a donné un développement suffisant pour les faire lire avec intérêt. L'histoire qu'il y a adroitement mêlée & qui en fait un composé très-bien assorti de faits & de droit, attache singulièrement le lecteur attentif & l'éclaire sur l'origine & le fondement de plusieurs loix, dont on ne connoit ordinairement que l'expression & l'effet. Quoique les vues de M<sup>r</sup>. Ditterich se portent directement sur la jurisprudence canonique reçue en Allemagne, elles embrassent également celles des autres pais & sur-tout de la France, par les exceptions qu'il a soin de faire lorsqu'il y a quelque différence entre le droit germanique & le leur.

L'édition est belle & exécutée avec soin. Il y a néanmoins certaines manières d'écrire, certaines abréviations qui embarrassent à la première vue, p. ex. *S. Pontifex*, ce qu'on

est tenté de lire *Sanctus Pontifex*, au lieu de *Summus Pontifex*.

*Œuvres complètes de Mr. Falconet, publiées pour la première fois. A Pétersbourg. Se trouve à Liege chez Lemarié 1779. 2 vol. in-8<sup>o</sup>.*

C E titre comprend une fausseté infigne. Il y a plusieurs années que les ouvrages de M<sup>r</sup>. Falconet sont imprimés; mais comme on ne les vendoit pas, on les a fait reparoître en y mettant un nouveau feuillet avec la date 1779, espérant sans doute quelque chose de l'illusion de la nouveauté. Mais pourquoi les *œuvres complètes* de M<sup>r</sup>. Falconet ne sont-elles pas recherchées, malgré qu'elles soient remplies d'érudition & d'excellentes observations sur les arts? Ne seroit-ce peut-être pas, parce que l'auteur, quelque mérite qu'il ait, prend un ton d'empire qui révolte les âmes sensibles, & sur-tout les artistes qui croient aussi avoir quelque droit de juger les statues. Je ne fais si ma conjecture est fondée, mais voici un endroit que je prends au hazard. " Vous avez de l'esprit, de  
 „ la vivacité, de la justesse même quelques fois.  
 „ Vous caufez fort agréablement, je fais tout  
 „ cela; mais je ne savois pas combien vous  
 „ êtes obtus pour tout ce qui s'appelle pro-  
 „ duction du génie dans les beaux arts. Vous  
 „ êtes entré dans mon atelier, vous avez

„ regardé la statue de Pierre I. ( je ne vous  
„ dis pas que vous l'aïez vue ) & vous allez  
„ par la ville ramasser & répandre des pau-  
„ vretés ; & cela me revient , parce que tout  
„ revient. Par exemple , vous dites que la tête  
„ du Héros est trop grosse pour les jambes.  
„ Savez-vous la proportion qu'il doit y avoir  
„ entre une tête & une jambe ? Savez-vous  
„ quelle proportion les statuaïres grecs don-  
„ noient à leurs chef-d'œuvres immortels ?  
„ Vous répondez que vous n'en savez rien ;  
„ & vous répondez juste. Pourquoi donc par-  
„ lez-vous de proportions ? Oh ! vous êtes  
„ plus avancé que je ne croïois ! Mais vous  
„ n'êtes ni prudent ni honnête. . . . Une per-  
„ sonne respectable qui a vu mon ouvrage  
„ avec une sensibilité attentive , a trouvé que  
„ le col du cheval étoit , peut-être , d'un  
„ quart de pouce trop gonflé par-devant , en  
„ convenant cependant que beaucoup de  
„ chevaux avoient le col fait ainsi. Vous  
„ avez sçu l'observation , & vous avez dit : Le  
„ col est trop gros , & n'a point de propor-  
„ tion avec la croupe. Quand vous viendrez  
„ me voir , nous prendrons un beau cheval  
„ & un compas , nous mesurerons ce col &  
„ cette croupe , & vous verrez l'ineptie de  
„ votre décision , mais ineptie à un point  
„ que je vous défie d'imaginer. Cette même  
„ personne respectable trouvoit les doigts de  
„ la main étendue un peu trop écartés ; ce  
„ qui pouvoit être. Vous l'avez sçu , & vous  
„ avez dit : Il faut que les doigts se touchent.  
„ Mon ami , cela seroit une main aussi peu

„ spirituelle , aussi peu significative que votre  
 „ maniere de voir , de répéter & d'instruire.  
 „ Voyez comment d'une observation sensée ,  
 „ on fait une grosse bêtise quand on répète  
 „ ce qu'on n'entend pas. &c &c „ Le titre  
 de la lettre est : *Lettre à une espece d'aveugle* .

Mon cher compatriote &c.

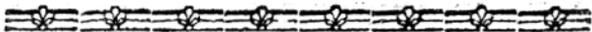
Lorsqu'on écrit de la sorte , peut on espérer  
 d'avoir beaucoup de lecteurs ? Peut-on se flat-  
 ter de vendre ses *œuvres* quelques *complettes*  
 qu'elles soient ?



Nucleus selectissimarum precum ; autore Joanne-Antonio Kobrich , Eccl. paroch. Landsbergæ organæo. Augustæ-Vindelicorum ; typis Rieger. 1778. 1 vol. in - 12<sup>o</sup>. de 160 pages. Se trouve à Luxembourg chez l'imprimeur du Journal.

**O**N ne pardonneroit sans doute pas à un organiste de paroisse de composer des livres , si ce n'étoit dans un genre assorti à sa profession & à son occupation habituelle. En célébrant sans cesse les louanges de Dieu par le chant & les accords de l'orgue , il est naturel qu'on prenne goût pour la priere , & si on vient à en apprendre de bien belles , il est naturel qu'on aime à les répandre. Or c'est ce qu'a fait M<sup>r</sup>. Jean-Antoine Kobrich. Ses intentions sont certainement louables ; le choix , la disposition , la combinaison des

prieres pourroient quelques fois l'être davantage. Sa Théologie est aussi quelques fois en défaut. On trouve encore *l'officium immaculatæ conceptionis* avec les expressions condamnées à Rome, telles que celles-ci : *Domina exaudi orationem meam. — Clara lux divina.*



**I**Ly a quelque tems qu'on ne cesse de nous parler des crystaux artificiels composés par un certain M<sup>r</sup>. Achard. Le secret que la nature met dans ses opérations, sur-tout dans celles dont elle s'occupe dans ces laboratoires souterrains où elle n'admet point de témoins, m'avoit donné quelque défiance à l'égard de la nouvelle invention; & quoiqué je fusse un peu humilié de trouver mon scepticisme en opposition avec le ton ferme & assuré des journalistes, je commence presque à croire que j'ai eu raison de ne point admirer d'abord les crystaux de la nouvelle fabriqué; car j'apprends que l'académie des sciences a tâché en vain de vérifier le fait. Mrs. Briffon, Cadet & de Fontanieu ont été nommés commissaires, & leur rapport n'est point du tout favorable à la découverte de Mr. Achard. M<sup>r</sup>. de Fontanieu a eu pendant treize mois la constance de répéter toutes les douze heures l'opération qui devoit conduire au but désiré, & il n'en a absolument rien résulté.



L'imprimeur de ce Journal avertit qu'on  
souferit aussi chez lui, pour la nouvelle édition du  
Dictionnaire historique, & qu'il en distribue le  
Prospectus gratis.

Orval-Demazeau, libraire sous la tour, vient  
de recevoir les 2, 3 & 4e. volumes du *Théâtre*  
à l'usage des jeunes gens, que j'ai fait connoi-  
tre dans le J. du 15. Fév. 1780, p. 272.

Le mot du dernier Logogriphe est la let-  
tre T.

**L** Es-tu pourras-tu bien deviner mon essence?  
Je suis (le croiroit-on?) & sans ame & sans  
corps;  
Et c'est moi qui de tout donne l'intelligence.  
Ma nature par-tout n'agit que par ressorts;  
J'ai dans tous les palais ma plus noble séance;  
Sans sortir du dedans, je m'exerce au dehors;  
Aucun juge ne peut me forcer au silence,  
Et sans force, souvent, je dompte les plus forts.  
Aux humains tous les jours je rends mille services;  
Le sexe fait de moi ses plus cheres délices;  
Sans partage, je suis en mille endroits divers;  
Vers le bien, vers le mal mon penchant est extrême.  
Je nâquis au moment qu'on créa l'univers;  
Personne ne dira qui je suis que moi-même.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 25 Avril.) La princesse, dont une des Sultanes est accouchée le 21 du mois dernier, a été nommée Rebia. — Le capitán-bacha fait armer une escadre de 7 vaisseaux de ligne & de quelques frégates, avec laquelle il doit passer incessamment en Morée, pour y châtier les Albanois-turcs qui y ont fait de nouveau une invasion & qui emportés par l'esprit de vengeance, ont achevé de saccager & de ruiner la ville de Patrasso, où ils ont commis mille excès de cruauté.

On se ressouviendra que depuis la mort de Kerim-Kan, Roi des Perses, ce malheureux royaume est partagé en deux factions, dont l'une dispute le trône au fils du défunt, héritier présomptif de la couronne. Zadic-Chaï son concurrent, vient d'envoyer d'Ispahan en cette capitale Mehemed-Mirfa avec quatre Persans, chargés de remettre de sa part au Sultan une lettre, dans laquelle il prie Sa Hauteesse de lui accorder sa protection dans la guerre qu'il se propose de faire au fils de Kerim-Kan; mais il ne paroît pas que la Porte y soit disposée. Le Prince Héraclius, Souverain de la Georgie, qui a aussi des vues hos-

tiles contre la famille du défunt , a envoyé ici un député pour le même objet. Il n'est pas vraisemblable qu'il puisse être mieux écouté que l'autre.

Le baron de Herbert , internonce de la cour de Vienne , a porté de vives plaintes au gouvernement à l'occasion des persécutions auxquelles sont exposés de la part du patriarche arménien ceux des Arméniens-catholiques , qui sont venus s'établir à Trieste , en exigeant d'eux des droits que leurs parens lui eussent payés , s'ils ne s'étoient pas expatriés. Le Reis-effendi , ou grand-chancelier , en a fait rapport au Grand-visir , qui a promis d'expédier des ordres en conséquence.

On se flatte de voir diminuer enfin le prix des vivres qui étoit excessif , par l'arrivée prochaine des bâtimens qui en sont chargés. — L'intention de Sa Hauteffe est qu'on fasse réparer les châteaux des Dardanelles , qui sont délabrés , & qu'il soit aussi formé un camp de 80 mille hommes dans les environs d'Andrinople.

Le Tefterdar , ou trésorier de la Porte en Crimée , ayant été rappelé de cette province & étant revenu ici , se rendit vendredi dernier en grand appareil chez le Grand-visir en conséquence de l'ordre qu'il en avoit reçu. Celui-ci l'accusa d'avoir communiqué à Gianakli-bacha le commandement qui avoit été donné par la Porte de l'arrêter , ce qui lui avoit fait prendre la fuite en Crimée auprès du Chan des Tartares ; & il lui ordonna , malgré tout ce qu'il put alléguer pour sa justification ,

tion, de se rendre auprès du Grand-Seigneur, pour faire entendre ses raisons à S. H. Le malheureux Tefterdar s'étant acheminé vers le ferrail, fut au moment qu'il y entroit arrêté par un bourreau, qui l'attendoit, & qui sans autre forme de procès lui coupa la tête. Son corps a été exposé trois jours de suite devant le ferrail suivant l'usage ordinaire.

On assure qu'on a trouvé dans les archives de la Porte une ancienne ordonnance, qui règle les limites au-delà desquelles ne peuvent passer ni les vaisseaux de guerre, ni les corsaires des nations belligérantes dans les mers ottomanes; ce qui ne pourra que tourner à l'avantage des Puissances neutres.

SMYRNE (le 10 Avril.) En conséquence d'un ordre supérieur qui a été signifié au corsaire françois de laisser passer tranquillement le bâtiment marchand hollandois, commandé par le patron Mallaga, celui-ci est venu jeter l'ancre à notre rade, le 29 du mois dernier, ce qui a causé une joie générale parmi tous les négocians. Le corsaire est ensuite parti du golfe pour aller croiser, mais peu s'en est fallu qu'il n'ait été enlevé par le bâtiment anglois l'Anglican, armé en partie en course & en partie pour le commerce, & il ne lui est échappé qu'en échouant sur l'isle Tino, où l'anglois auroit pu le brûler, si les habitans n'avoient prié le dernier de ne pas le faire, vu qu'ils courroient eux-mêmes le danger de périr, & de voir leurs maisons détruites par le canon. Le 1<sup>er</sup>. de ce mois, la frégate françoise la Mutine est arrivée ici de

Salonique, aiant sous son escorte 8 bâtimens marchands richement chargés & destinés pour Marseille. Le 5, cette frégate a appareillé pour les Dardanelles, d'où elle escortera jusqu'ici 9 bâtimens marchands venant de Constantinople, & 4 autres qui avoient fait partie du convoi que le chevalier de Forbin a escortés dans ces parages, mais qu'un furieux coup de vent avoit fort endommagés. Les frégates françoises la Sultane & la Flore mettront aujourd'hui ou demain à la voile aiant sous leur escorte 36 bâtimens marchands de la même nation. Elles se rendent d'abord à la Morée, où quatorze autres vaisseaux marchands les attendent & où la Mutine les rejoindra avec son convoi. Sur la route elles toucheront à Candie pour y prendre encore 12 bâtimens marchands de leur nation, & delà tout le convoi, consistant alors en 67 navires marchands, fera voile pour Marseille sous l'escorte des trois frégates susdites, dont la plus grande n'est que de 22 canons.

## R U S S I E.

**PÉTERSBOURG** (le 10 Mai.) L'Impératrice aiant égard aux longs & fideles services du prince Wolkonski, général en chef & gouverneur-général de Moscou, vient de lui accorder la démission de tous ses emplois, en lui continuant les mêmes appointemens. Sa Majesté lui a fait remettre en outre une grosse somme d'argent. — Sa Majesté a nommé une commission pour régler les limites

15. Juin 1780.

307

avec la Pologne du côté de Kiow. Elle sera composée de M<sup>r</sup>. de Potemkin , commissaire-général, & de M<sup>r</sup>. de Bulgakou , qui a accompagné le prince de Repnin en qualité de conseiller d'ambassade , à Varsovie , à Constantinople & au congrès de Teschen.

La débâcle des glaces a rendu notre rivière navigable depuis vendredi dernier ; mais le passage entre Cronstad & Oranieboom est encore fermé par les glaces.

### P O L O G N E.

VARSOVIE ( le 15 Mai. ) Le 8 , fête de St. Stanislas , ce jour se passa fort tranquillement à la cour , le Roi ne voulant point recevoir de complimens publics à ce sujet ; mais vers midi il se rendit avec une petite suite , dont étoit le prince-évêque d'Ermland , à Marimont , où le comte Rzewuski , maréchal de la cour eut l'honneur de faire agréer un repas magnifique à son Souverain. Les chevaliers de l'Ordre de St. Stanislas assistèrent pourtant selon l'usage à la Messe dans l'église de Ste. Croix. Plusieurs d'entr'eux qui n'ont pas donné leur contingent & rempli quelques devoirs ordonnés par les statuts , craignent que leurs noms ne soient rendus publics.

On parle de donner un coadjuteur au prince-primat du royaume qui est quelquefois un peu malade ; il en attend , dit-on , la permission du St. Siège pour déclarer son successeur qui ne sera connu que vers le tems de la diète

qui paroît reculée jusqu'au mois de Septembre, & qui selon toute vraisemblance sera tenue sous le lien d'une confédération. Néanmoins les univefsaux pour les diétines font déjà expédiés aux différens palatinats.

Le prince Bielofelski, qui a été ici quelques tems, est parti pour Dresde, où il se rend en qualité de ministre de Russie à la cour de Saxe. On apprend de Versailles que M<sup>r</sup>. Jakubowski, brigadier des armées du Roi de France, a été compris dans la promotion des maréchaux de camp.

Le Roi a reçu de l'Imp. de Russie un présent précieux, qui lui fut remis de sa part le 17 Avril par le célèbre M<sup>r</sup>. Salamel, professeur de Moscôu. Ce présent consiste en un volume de parchemin fait de peau de vache, & sur lequel se trouve écrite la vie singulière de Tamerlan, Empereur des Tartares, qui fut surnommé, comme on le fait, *la colere de Dieu*. Ce sont ses propres Mémoires qu'il avoit écrits lui-même en langue arabesque. Ce rare manuscrit fut découvert dans la grande bibliothèque de l'église de Sainte-Sophie, lorsque Mahomet II s'empara de la ville de Constantinople. Plusieurs autres manuscrits importans en furent sauvés en même tems, malgré la confusion, & transportés ensuite en Russie. Ce qui rend encore plus précieuse cette dernière pièce, c'est que cette vie est écrite de la main de Tamerlan. On dit en général qu'elle contient des événemens très-singuliers.

## E S P A G N E.

MADRID (le 6 Mai.) Les embarras de la guerre n'occupent pas tellement le ministère, pour l'empêcher de songer à l'amélioration des affaires intérieures. Le décret suivant, que le Roi a rendu le 5 du mois dernier, en est la preuve. " Rempli constamment du  
 „ désir de soulager mes peuples bien-aimés  
 „ & d'avancer leur bonheur par tous les moyens  
 „ qui se présentent, ce seroit particulièrement  
 „ aujourd'hui que le Tout-puissant vient  
 „ de manifester par l'heureuse naissance d'un  
 „ Infant, sa protection visible en faveur de  
 „ ma personne, de ma famille, & de tous  
 „ mes royaumes, ma volonté royale de pouvoir  
 „ consoler mes fideles sujets par la diminution  
 „ & même par la suppression entière  
 „ du fardeau dont ils sont chargés, si les nécessités  
 „ de la guerre contre la Grande-Bretagne  
 „ n'y mettoient obstacle, en me forçant  
 „ à me servir de tous les moyens, que  
 „ l'amour éprouvé de mes sujets peut m'offrir  
 „ ou permettre pour leur propre défense &  
 „ pour celle de l'honneur & des droits de  
 „ cette monarchie. Malgré une situation aussi  
 „ difficile, j'ai considéré, que les besoins &  
 „ les calamités de la guerre devant finir un  
 „ jour, il seroit juste & entièrement conforme  
 „ à ma prévoyance paternelle de me  
 „ procurer d'avance toutes les lumières &  
 „ d'ordonner toutes les recherches, qui pour-  
 „ roient conduire au soulagement de mes

peuples & à l'adoucissement de leurs peines passées, sans perdre de tems, d'abord que l'heureux moment du retour de la paix seroit arrivé. Dans cette vue j'ai résolu d'ordonner, que dans chaque capitale de province de ces royaumes il se forme une Junte, composée de l'intendant & trésorier, d'un régidor ou membre du corps municipal, nommé par celui-ci à cet effet; d'un individu zélé & intelligent, choisi dans le corps du peuple, par la société économique de la province, ou à son défaut par le corrégidor; & de l'administrateur-général des rentes: Laquelle Junte appellant à ses séances & entendant, lorsqu'elle le jugera convenable, le procureur-syndic & autres personnes qualifiées, s'assemblera du moins une fois chaque semaine & examinera mûrement & avec connoissance de cause, s'il convient de faire quelques changemens, eu égard à la population, aux productions, commerce & industrie du peuple de la province, à leurs progrès, leur accroissement ou leur décadence, l'état & la méthode de leurs contributions; s'il seroit avantageux d'y apporter quelque diminution ou surérogation, soit en la substance ou dans les moïens; aiant toujours en vue de combiner, autant que possible, le soulagement de mes sujets dans les provinces respectives, eu égard à leurs obligations envers la couronne, ainsi que le paiement de leurs redevances & leurs autres devoirs; le tout sans préjudice de ce

„ qui me fera proposé en son tems ; comme  
 „ règle générale , par mon conseil de finance  
 „ & salle de contribution unique. La même  
 „ Junte examinera séparément les projets pour  
 „ l'établissement de deux fonds de secours ;  
 „ l'un pour encourager & augmenter l'agri-  
 „ culture & pour soutenir les cultivateurs mal-  
 „ heureux ; l'autre pour le même effet en fa-  
 „ veur des arts & fabriques , pour en aug-  
 „ menter le nombre , avancer leur perfection  
 „ & leur débouché par le moien du commer-  
 „ ce : Elle devra proposer toutes les idées , les  
 „ moïens & les règles qui s'offriront pour  
 „ l'accomplissement de ces vues ; & elle les  
 „ remettra successivement entre vos mains ,  
 „ sans attendre que les trois points susdits  
 „ soient entierement achevés , puisqu'il suf-  
 „ fit qu'elle expose & envoie séparément son  
 „ avis sur chacun d'iceux , d'abord qu'elle  
 „ l'aura rédigé. De cette maniere la Junte  
 „ d'état pourra aussi connoître progressivement  
 „ les moïens , qui tendent au but proposé ;  
 „ & vous m'en rendrez compte , ensemble avec  
 „ l'avis de ladite Junte d'état , pour prendre  
 „ une résolution en conséquence. Vous au-  
 „ rez soin de l'exécution de la présente ; &  
 „ vous expédiez les ordres & les avis né-  
 „ cessaires à cette fin „

*Signé par S. M. au Pardo , le 5 Avril  
 1780 ; & adressé à Dom Miguel de Muz-  
 quiz , ( ministre & secretaire d'état au dé-  
 partement des finances , du commerce , &c. )*

Le Roi a conféré le régiment vacant de Flan-  
 dres , infanterie , au marquis Vanmarck , qui en

étoit lieutenant-colonel. Voici la principale partie de la promotion, que le Roi a faite à l'occasion de la naissance de l'Infant, fils du Prince des Asturies

Grands d'Espagne : marquis d'Almodovar avec le titre de duc, marquise de Cerralvo, marquis de Valmediàno, comte de Murillo, comtesse de la Puebla del Maestre, prince de Montforte, comte de Bornos, marquis d'Albayda, marquis de San-Vicente, marquis de Guadalcazar y Mejorada, comte de Castillejo, marquis de Vallecerrata, duc del Parque, duc de Gravina-Orfini, prince de Montbarey, comte de Glimes. Le marquis San-Felices, comte d'Alcolea, & le marquis de la Lapilla, ont obtenu les honneurs & le traitement de grand; Dom Pedro Rodriguez Campomanes & Dom Sebastien de Liano y la Quadra ont été décorés de titres de Castille.

Chevaliers de la Toison-d'or : duc d'Osuna, comte d'Aguilar, duc de Hajar, prince de la Riccia, marquis de Guevara, marquis d'Ariza, duc d'Ayen, marquis d'Osùn, connétable Colonna, marquis de Belgida. Le comte de Castelblanco a été déclaré greffier du même Ordre.

Grands-Croix de l'Ordre de Charles III. L'archevêque de Valence; l'archevêque de Santiago; l'évêque de Salamanque, inquisiteur-général, prélats; duc de Medinaceli, marquis de Belmonte, duc de Frias, comte d'Altamira, prince de Francavilla, duc d'Albuquerque, marquis de Castellodorus, marquis de Croix, Dom Louis de Cordova, duc de Crillon, marquis de Villel, comte de Lacy. Sa Majesté a disposé en même tems de 2 Croix pensionnées & ordinaires, qui vaquoient dans le même Ordre, & elle a créé 34 chevaliers surnuméraires sans pension.

Le Roi a de plus admis à des places en son conseil d'état trois de ses secrétaires d'état; favoir, Dom Manuël de Roda, du département de grace & de justice; Dom Joseph de Galvez, du département des Indes; Dom Miguel de Muzquiez, du département des

15. Juin 1780.

313

finances. Sa Majesté a nommé Dom Fernando de Magallon son ministre à la cour de Parme, conférant sa place au conseil des Indes à Dom Bernard de Yriarte, le plus ancien officier de la première secrétairerie d'état; le poste de son ministre à la cour de Florence à Dom Simon de las Casas, officier moins ancien de la même secrétairerie, & celui de son ministre à Coppenhague à Dom Ignacio-Maria de Corral. Elle a déclaré le marquis de Villena son grand-écuyer; & enfin elle a nommé 9 gentilshommes de la chambre avec exercice, & 9 avec entrée; les premiers sont le comte de Bournonville, le marquis de Pennafiel, le comte de Salduenna, le duc de Grenada de Ega, le comte de Mora, Dom Victorio de Navia & Dom Domingo O-Reilly (ces deux derniers affectés au service de l'Infant Dom Antoine), le comte de Cervellon, & le marquis de Castelar.

Plusieurs particuliers secondent les efforts du gouvernement, pour maintenir la marine sur un pied respectable: Dom Manuël Solis y Gorrais, seigneur de la terre de la Villa de las Navas, avoit offert ci-devant à S. M. la coupe des forêts qui s'y trouvent, & dont les arbres sont très-propres à la construction de vaisseaux: ce citoyen patriotique venant de renouveler la même offre, en ajoutant qu'il avoit déjà établi des magasins de bois pour en faire l'envoi au département de Cadix, le Roi a cru ne devoir pas se refuser plus longtems aux preuves d'un dévouement

aussi généreux ; & en conséquence tout le produit des forêts de cette terre servira à l'usage de la marine royale.

On vient d'être informé par un courrier extraordinaire expédié de Cadix , que l'armement & le convoi en sont enfin partis le 28 Avril avec un très-bon vent , au nombre de 144 voiles , dix-sept bâtimens marchands venant de la Méditerranée s'étant joints à lui le 26 Avril. En voici un état exact , ainsi que du corps-d'armée , qui y a été embarqué.

“ Douze vaisseaux de ligne ; savoir : le St. Louis de 80 canons , Dom Joseph Solano , chef-d'escadre ; Dom Juan-Antonio Camino , capitaine de pavillon ; le St. Augustin de 70 , Dom Juan de Salabarría , brigadier ; l'Arrogant de 70 , Dom Philippe Lopez-Carrizosa , capitaine de vaisseau ; le St. François de Paule de 70 , Dom Domingo Grandellana , capitaine de vaisseau ; le Gaillard de 70 , Dom Joseph Zavala , capitaine de frégate ; le Rusé de 64 , Dom Estanislao Velasco , capitaine de frégate. ( Ces vaisseaux composent la première division : les suivans forment la seconde ). Le St. Nicolas de 80 , Dom Juan Tomaseo , Chef-d'escadre ; Dom Francisco Morales , capitaine de pavillon ; le St. François-d'Assise de 70 , Dom Joseph Domas ; le St. Janvier de 70 , Dom Felix Texada ; le Velasco de 70 , Dom Santiago Munnos de Velasco ; le Guerrier de 70 , Dom Fidel de Esloba ; le Dragon de 64 , Dom Pedro Aútran ..

“ *Frégates* : la Ste. Cécile de 34 , Dom Augustin Moncada ; la Ste. Rosalie de 34 , Dom

15. Juin 1780.

315

Antoine Tacon. Le chambequin l'Andaloux de 30, Dom Nicolas Macdonell, lieutenant de vaisseau : le paquebot le St. Gilles de 16, Dom Juan Aguirre, lieutenant de vaisseau : le lougre le Cornwallis de 10, Dom Antonio Vatezabel, enseigne de vaisseau „

“ Les bâtimens du commerce & de transport font au nombre de 83, sur lesquels on a embarqué les régimens du Roi, de la Couronne, de Soria, de Guadalaxara, d'Hibernie, d'Arragon & de Flandres, chacun de 2 bataillons, formant ainsi 14 bataillons de 8 compagnies de fusiliers, (chaque compagnie de 80 hommes), & d'une compagnie de grenadiers. Il faut y ajouter le second régiment de Catalogne, consistant en 2 bataillons de 8 compagnies de fusiliers & de cent grenadiers; en tout 11,460 hommes, y compris une compagnie de cent artilleurs. Des 42 navires marchands, dont la cargaison est estimée à 20 millions de piastres, 13 sont destinés pour la Havane, 16 pour la Vera Cruz, 5 pour Montevideo, 3 pour la Guayra, 2 pour Cartagene, 1 pour Lima, & deux pour la Louifiane.

Le comte de Florida-Blanca, premier secretaire d'état de S. M. Catholique, a écrit au comte de Rechteren, envoyé-extraordinaire de Leurs H. P. à Madrid, la lettre suivante, datée d'Aranquez le 1 Mai 1780.

M O N S I E U R,

*Sa Majesté a appris, que la chaloupe d'un chebec, commande par Dom Barthelemy Rossello, s'étant saisi d'un bâtiment hollandois*

dois, nommé le Spaaren, capitaine Jean Tjeerds Wagenaer, sortant de Gibraltar, où il avoit débarqué un chargement de farine, qu'il conduisoit du Ferrol à Cadix pour le compte des pourvoieurs de notre marine, ledit bâtiment a été mis en liberté sur la déclaration qu'il a faite; savoir, " qu'il avoit  
 „ été pris sous le cap Spartel par le cor-  
 „ saire anglois, le Maidstone, qui l'avoit  
 „ conduit à cette place „. Cependant on a des preuves, que le bâtiment a été rencontré à l'entrée du port de Cadix, aiant encore son chargement; que par conséquent la prétendue saisie par le corsaire anglois est une pure fiction, & l'introduction à Gibraltar du chargement de 5162 quintaux & un quart castillani de farine un vol manifeste, fait à la provision de la marine du Roi: Et, afin que de pareilles fripponneries soient punies & prévenues par la suite, Sa Majesté a ordonné, qu'on fit le procès audit Wagenaer, & que je vous en prévienne, afin que vous en donniez connoissance à Leurs Hautes-Puissances, auxquelles son ministre à la Haie a ordre de se plaindre hautement d'un vol, qui ne devoit pas être le fruit des ménagemens, dont le Roi a usé envers le pavillon de la république: J'ajouterai que S. M. espere, que Leurs Hautes-Puissances, par le remede qu'elles y apporteront & par la punition sévère des coupables, lui épargneront de prendre par elle-même les précautions nécessaires pour réprimer des excès aussi crians.

J'ai l'honneur d'être &c.

15. Juin 1780.

317

De 38 navires hollandois, conduits & détenus à Cadix, 34 ont été relâchés, les papiers des quatre autres se trouvent encore entre les mains des Juges ; mais jusqu'ici l'on n'a pas remboursé le produit de la vente des cargaisons de 17 de ces vaisseaux, déposé au trésor roial.

## P O R T U G A L.

LISBONNE ( *le 4 Mai.* ) Le comte d'Oyenhauſen , qui est au service de notre cour , & qui a embrassé la religion catholique en épousant la fille du marquis de Lorna , a été nommé par la Reine son ministre à la cour de Vienne ; il se mettra en route pour cette capitale le 15 de ce mois , tandis que D. Michel de Valenza , descendant de l'illustre famille de Bragance , est parti aujourd'hui pour Madrid , où il remplira le poste d'ambassadeur de notre cour près de S. M. C.

On apprend de Macao , que l'Empereur de la Chine est mort : ce Prince , qui protégeoit les artistes & les savans européens , étoit , dit-on , savant lui-même & fort bon poëte : il avoit été visiter les provinces éloignées de son royaume ; & on assure qu'il est mort de chagrin en voyant son peuple malheureux (a).

Comme

---

( a ) Sauf tout l'honneur que nous devons à l'Empereur de la Chine, le parti qu'il a pris de mourir de chagrin, plutôt que de remédier aux malheurs de son peuple, paroît un peu étrange. Comme ces malheurs viennent en grande partie de la

Comme il est décédé loin de sa capitale, l'on craint que son successeur, qui est un de ses plus jeunes fils, n'y arrive pas assez à tems pour empêcher ses freres d'exciter des troubles dans l'empire (a).

## S U E D E.

STOCKHOLM ( le 10 Mai. ) Le Roi, aiant tenu le 28 du mois dernier, chapitre de son Ordre des Séraphins, a nommé ensuite chevalier de celui de l'Epée M<sup>r</sup>. de Celsing, son

---

de la forme de ce *paternel gouvernement* à coups de bâton, & plus encore de l'excessive population qui entasse ces paresseux & avides Chinois sur les bords des rivieres, pendant que l'intérieur des provinces sert de retraite aux tigres; il paroît que les moyens de corriger tout cela n'étoient pas hors du pouvoir de Sa Majesté Pékinoise. Tandis qu'on nous renvoie sans cesse aux sublimes exemples des vertus chinoises, nous avons le plaisir de voir parmi nous des Princes qui *visitent aussi les provinces éloignées de leur royaume*; mais ils y trouvent des peuples heureux; ou s'ils ne les trouvent pas tels, ils ne s'avifent pas pour cela de *mourir de chagrin*; ils étudient la cause du mal, & y apportent le remede le plus prompt & le plus efficace qui soit en leur puissance.

(a) Admirable gouvernement, où la succession même au trône n'est pas réglée d'une maniere bien affermie! . . . Et voilà cette Chine, vis-à-vis de laquelle, si on en croit les philosophes, nous autres pauvres Chrétiens nous ne sommes que des barbares ou des imbécilles! Diverses réflexions dans le Journal du 1. Mai 1780, & autres cités là-même.

son envoié-extraordinaire à la Porte ; & S. M. a déclaré M<sup>r</sup>. Elie Schroëderheim , premier-secrétaire d'expédition , héraut du royaume. — Hadgi Abderahman Aga , envoié du Bey de Tripoli , qui a réfidé ici depuis le mois d'Août dernier , a eu le 21 son audience de congé du premier-ministre comte Ulric Scheffer : il partira dans peu pour Coppenhague ; mais il est encore incertain , si delà il se rendra en Hollande ou en Ruffie , son maître paroissant lui avoir laissé le choix de ces fortes de missions.

On voit ici la liste suivante des étoffes fabriquées en cette capitale dans le courant de l'année 1779 , savoir , étoffes de soie pour la valeur de 296,718 rixdalers ; draps de différentes sortes pour 237,954 ; étoffes de laine de différentes sortes pour 132,182 ; étoffes d'écorce d'arbre pour 93,372. Rubans de soie & de laine pour 19,200 : en tout pour le montant de 821,895 rixdalers. Pendant le cours de cette même année il a été importé ici pour 250,000 rixdalers d'étoffes de soie étrangères , dont les marchands qui les ont reçues , n'ont pu vendre la moitié ; & quant aux draps , bas & rubans étrangers qui sont de contrebande , il n'est pas possible de savoir ce qui en a été introduit par fraude.

On continue de parler beaucoup dans le public du voiage qu'on prétend que le Roi doit faire l'été prochain.



**D A N N E M A R C K.**

**C O P P E N H A G U E** ( *le 10 Mai.* ) La cour a accédé à la proposition de Sa Majesté l'Impératrice de Russie à l'égard d'une neutralité armée ; & en conséquence on est occupé à prendre des mesures pour l'armement. Outre les quatre vaisseaux de ligne & les deux frégates que l'on équipoit, la cour vient encore de mettre en commission les deux vaisseaux de ligne le Jylland de 70 canons, & le Mars de 60, & on se donne toutes les peines possibles tant ici qu'en Norwege & dans les autres provinces de ce royaume, pour recruter le nombre d'hommes nécessaires à cet armement. Deux de nos vaisseaux de ligne, le Wagrien, cap. Bille, & l'Inføds, cap. Ritten, font passés en rade samedi dernier. Le même jour le capitaine Ziervogel, commandant une frégate, a mis à la voile avec les officiers & les équipages nécessaires pour ramener ici les deux frégates qui se trouvent à Frédérickshavn en Norwege.

Le vaisseau de guerre russe, cap. Spendof, qui a hiverné ici, & la frégate de la même nation qui étoit de retour de Norwege où elle avoit été envoyée, ont mis hier à la voile pour se rendre à Pétersbourg.

**I T A L I E.**

**R O M E** ( *le 15 Mai.* ) Comme la char-  
leur est beaucoup augmentée, le St. Pere ne

15. Juin 1780

321

fort plus le matin pour aller faire une promenade en carrosse, comme il avoit coutume; mais quand il a fini de donner ses audiences publiques, il passe dans le jardin pour s'exercer par des promenades qui contribuent beaucoup à la conservation de sa santé.

Le courrier qui par ordre de S. S. a conduit L. A. R. Mgr. l'Archiduc Ferdinand & Mad. l'Archiduchesse son épouse jusqu'aux frontières de la Toscane, a été gratifié de L. A. R. d'une somme de cent séquins & d'une montre d'or ornée de brillans.

Dans les excavations du Lateran on a trouvé un buste d'enfant orné d'une cuirasse & d'un manteau. Son habillement le fait prendre pour un jeune Empereur; & les traits de son visage lui donnent un air de Septimius Geta, fur-tout quand on regarde la façon des lèvres, qui ressemblent à celles de Sévère son pere. On a aussi découvert une petite statue qui n'a point de tête, & qui représente un jeune homme avec une coupe & un autel embrasé, tenant dans sa main gauche une corne d'abondance. Il n'a point de jambes, mais autour du cou il a deux serpens qui se réunissent sur une boule où petit boucher. Dans d'autres excavations qu'a fait ouvrir le prince Sigismond Chigi dans le territoire de Porrigliano, de concert avec le comte de Nero, outre deux précieux bustes représentant Antonin le Pieux & Faustine son épouse, on a trouvé quelques morceaux d'albâtre & un superbe lion de marbre de Paros, auquel il ne manque que les deux pattes de devant.

Y 2

NAPLES (le 10 Mai.) Le 6, jour anniversaire de la fête de la translation du sang de St. Janvier, principal protecteur de cette ville, on fit la procession ordinaire composée de tous les Ordres religieux, du clergé, des bénéficiers, séminaires & chapitres, & qui fut suivie de la liquéfaction du sang de ce Saint à la grande satisfaction de tout le peuple (a).

Le capitaine du vaisseau tripolitain qui avoit été fait esclave l'année dernière par nos chebecs, & qui avoit obtenu sa liberté à la sollicitation de la Reine, est revenu ici, &

(a) Quand j'ai rédigé la petite dissertation sur la liquéfaction du sang de St. Janvier, insérée dans le Journal du 15 Novembre 1779, je n'avois pas connoissance des Lettres d'un savant Protestant suédois, où on lit le passage suivant que l'on pourra ajouter à la page 411. "Vous vous attendez que je n'oublierai pas St. Janvier, patron de Naples. Nous avons plusieurs fois assisté à la cérémonie de la liquéfaction de son sang, d'aussi près qu'il étoit possible, étant recommandés au cardinal & au prince dépositaire de la clef de l'armoire qui renferme la phiole célèbre. Quand on l'en a tirée, nous avons vu au fond une masse dure & coagulée, qui un jour s'est fondue & est devenue fluide, en 16 minutes, & un autre jour en 7 minutes. Il nous fut permis de toucher la phiole, pour nous convaincre de la merveille. Comment s'opere t-elle? Est-ce du sang? N'en est-ce pas? Je ne le peux dire avec certitude. Je n'y ai remarqué aucune fraude, à moins qu'on ne donne ce nom aux secouffes & aux renversemens réitérés en la montrant au peuple." Lettres de Mr. Bicornstahl. Lett. 24. datée de Naples le 21 Septembre 1771.

15. Juin 1780.

323

a apporté à Sa Majesté pour présent plusieurs animaux rares d'Afrique & quelques tapis d'un travail singulier.

BOLOGNE (le 11 Mai.) La nuit du 9 vers la 8<sup>e</sup>. heure italienne, on a ressenti ici une violente secoussé de tremblement de terre, accompagné d'un bourdonnement, de chocs & d'ondulation; elle fut suivie vers la 9<sup>e</sup>. heure d'une autre petite secoussé avec ondulation; mais l'une & l'autre n'ont causé aucun dommage. Le brouillard qui s'éleva de la terre après le tremblement, semble avoir un effet des vapeurs & exhalaisons produites par le bitume, le soufre & autres matieres enflammées dans son sein.

GENES (le 12 Mai.) Il s'est répandu depuis quelque tems en cette ville des pieces de fausse-monnoie sous la forme des nouveaux écus de France. Elles sont composées de marcassite avec un mélange d'étain, de plomb & autres métaux; & afin que chacun puisse se mettre au fait de les distinguer des véritables écus, on avertit que les faux sont en grande partie datés des 1767 & quelques-uns de 1768, avec l'empreinte de Louis XV, Roi de France, ayant la tête & le col nus. De l'autre côté sous l'écusson ou les armes de France & sous le lien qui joint les branches d'olivier qui les environne, entre le mot *Domine* & le mot *Benedictum*, on voit la lettre majuscule *L*; & dans le contour, au lieu des paroles *Domine salvum fac Regem*, il y a une petite ligne plus noire, indiquant l'union des deux parties de la forme dans laquelle on a

jetté la composition pour faire la monnoie. Dans quelques-uns de ces écus on voit une ligne limée. Leur superficie est d'une couleur plus sombre que celle des vrais écus, & elle est remplie de petites cavités & élévations qui indiquent des grains de sable dont la forme est composée; & si on jette ces pieces avec force sur un corps dur, elles se rompent en plusieurs morceaux.

## A L L E M A G N E.

VIENNE ( *le 15 Mai.* ) L'Empereur a pris sa route sur Brody & Kiow pour se rendre à Mohilow; on croit qu'il est actuellement à Lemberg. Ce Monarque, qui voyage encore sous le nom d'un comte de Falkenstein, est accompagné du général-major de Browne, fils du comte de ce nom, général en chef & gouverneur-général de la Livonie, du colonel de Zechenter & du lieutenant-colonel de Lange. Sa Majesté sera reçue par le feld-maréchal comte de Romanzow-Sadunanskoj. On assure que cet auguste Voïageur fera de grandes largesses dans ce pais, & remettra à plusieurs magnats polonois des diplômes de princes, ou de comtes du St. Empire-Romain. La livrée avec laquelle il paroîtra à Mohilow lors de son entrevue avec l'Impératrice de Russie, est de la plus grande magnificence. Le 10 Mdc. l'Archiduchesse Marie est revenue de Presbourg en cette résidence avec le duc de Saxe-Teschen son époux. Le 11, S. E. M<sup>r</sup>. le comte Auguste de Seilern, président du

haut tribunal de justice, y présenta avec les formalités d'usage en qualité de président M<sup>r</sup>. le comte Léopold de Clary-d'Aldringen, ci-devant vice-chancelier de Bohême & d'Autriche, que l'Impératrice a nommé à ce poste.

On apprend de Gratz que M<sup>r</sup>. le baron François de Riefe, chevalier de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse, lieutenant-feld-maréchal & propriétaire d'un régiment d'infanterie, a été présenté le 6 à la chancellerie de guerre en qualité de commandant-général de l'Autriche-intérieure, à la place de feu le baron de Lietzen.

BERLIN (*le 19 Mai.*) Le Roi, après avoir fait le 1. de ce mois la revue particulière des régimens en garnison à Potzdam, en arriva le 5 au matin au château de Charlottenbourg, où S. M. fit aux officiers-généraux de notre garnison l'honneur de les admettre à sa table; le lendemain à 6 heures du matin elle se rendit au parc & y fit la revue particulière des régimens d'infanterie de Bornstædt, de Braun, du prince Frédéric de Brunswick, de Ramin, de Woldeck, de Thupa, & de Pfuhl, sur l'état desquels elle témoigna sa satisfaction au lieutenant-général de Ramin, notre gouverneur, & aux autres commandans respectifs. Notre Monarque fit ensuite une visite à la princesse Amélie, sa sœur, & dîna de nouveau à Charlottenbourg avec ses généraux & ministres. Le 7 S. M. fit également dans le parc la revue des régimens de cavalerie, qui composent notre garnison; & dont elle ne marqua pas moins de contentement; après quoi

elle est retournée à Potsdam. Elle n'a été accompagnée dans ces revues, outre ses aides-de-camp, que par le prince-regnant d'Anhalt-Cœthen, qui est à son service en qualité de général-major de cavalerie. La revue générale des régimens étrangers à Potsdam aura lieu les 17 & 18 de ce mois; à Berlin le 21, & deux jours suivans; ensuite successivement près de Magdebourg, près de Custrin, près de Stargardt en Poméranie, près de Graudentz dans la Prusse-occidentale, & près de Königsberg dans la Prusse-orientale; mais S. M. n'assistera point à cette dernière. On parle d'un voyage, que le Prince de Prusse fera au mois de Septembre prochain à Pétersbourg, où S. A. R. fera quelque séjour.

Une partie des fiefs, qui composoient le comté de Mansfeld, & qui ont été ouverts par l'extinction des héritiers mâles de cette Maison, se trouvant sous la fuzeraineté du Roi, S. M. en a fait prendre possession par le conseiller de guerre Gueintzius; mais il n'a pas été envoyé d'escadron de cuirassiers pour cette occupation, ainsi qu'il a été dit par erreur. \*

15 Mai  
, p. 147.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES ( le 25 Mai. ) Le gouvernement de l'hôpital de Greenwich, ou des invalides de la marine, ainsi que la place de représentant pour Plymouth sont devenus vacans par la mort de sir Charles Hardi, qui le soir du jour même qu'il avoit hissé à Portsmouth son pavillon à bord du Victory, fut

15. Juin 1780.

327

attaqué d'une inflammation d'entrailles, à laquelle il succomba le lendemain matin dans la 67<sup>e</sup>. année de son âge, regretté de sa patrie pour les longs services qu'il lui a rendus. Le 20 avant que le Roi retournât à Kew, le comte de Sandwich, premier commissaire de l'amirauté, eut une audience de S. M. dans son cabinet; après laquelle l'on apprit, qu'elle avoit nommé pour succéder au feu chevalier Hardi dans le commandement de la grande flotte, destinée à croiser dans la Manche, l'amiral François Geary. Cet officier, qui n'a pas servi sans réputation dans la dernière guerre, a vécu depuis ce tems dans la retraite à sa terre de Polesden au comté de Surrey: il est actuellement dans la 70<sup>e</sup>. année de son âge, & précède immédiatement sur la liste de nos officiers-généraux de marine le chevalier Rodney, en qualité d'amiral du pavillon blanc, grade qu'avoit aussi feu sir Charles Hardi. L'on dit, qu'avant de le choisir, le commandement en chef de la flotte avoit été offert aux vice-amiraux Mann & Barrington; mais qu'ils se sont excusés de l'accepter: le dernier néanmoins commandera, dit-on, en second sous Mr. Geary, aiant sous lui le vice-amiral Darby & les contre-amiraux Digby & Rofs. Le capitaine Kempensfeld, capitaine de pavillon du vaisseau la Victoire sous l'amiral Hardi, conservera ce poste sous M<sup>r</sup>. Geary.

Voici la liste authentique des vaisseaux de guerre qui se trouvent à Spithead & qui composeront la grande flotte, destinée pour croiser

fer

fer dans la Manche , savoir , la Victoire , le Britannia & le Roial-George , tous trois de 100 pièces de canon ; le Duke , le Formidable , le Namur , l'Océan , l'Union , le Barfleur , le Prince-George & le Queen , tous de 90 ; le Foudroiant , la Princeffe - Amélie & le Gibraltar de 80 pièces ; le Marlborough , l'Alexander , le Dublin , la Fortitude , le Culloden , le Vaillant , le Courageux , l'Arrogant , l'Alcide , le Cumberland , la Bellone , l'Alfred & le Monarch , chacun de 74 pièces de canon ; la Diligente , la Princeffe & le Monarque , ( tous trois prises espagnoles ) de 70 ; l'Inflexible , le Monmouth , le Nonfuch , le Prince William , ( prise espagnole ) le Prothée , le St. Alban & le Buffalo , chacun de 64 ; le Chatham , l'Isis , le Jupiter , le Portland & le Warwick , tous de 50. En tout 42 vaisseaux de ligne,

De par le chevalier James Marriot , juge de la haute cour de l'amirauté en Angleterre , il a été publié l'ordonnance suivante : *Qu'après chaque déclaration , qui sera présentée par un réclamant neutre pour preuve ultérieure de sa propriété , il sera fait un serment par le réclamant , pour affirmer , que les divers effets réclamés , appartenoient au réclamant , au tems de l'embarquement , comme aussi au tems qu'ils ont été pris , & encore actuellement , & qu'ils lui auroient de même appartenu , en cas que ces effets n'eussent point été arrêtés & pris , & qu'ils appartiendront encore au réclamant , lorsqu'étant rendus , ils arriveront & seront déchargés dans le vrai*

15. Juin 1780.

309

port de leur destination , & qu'au tems & lieu que lesdits effets seront vendus ou qu'on en disposera autrement , ils sont seulement pour le compte & le profit dudit réclamant , & que ni le Roi françois , ni le Roi d'Espagne , ou quelque personne domiciliée dans leurs païs & possessions , ni quelque habitant des colonies angloises de l'Amérique en rébellion , ni leurs facteurs ou agens , ni aucune autre personne quelconque , autre que le dit réclamant , n'a ou n'a eu au tems susdit aucun droit , propriété ou intérêt aux dits effets , ou n'en aura jusqu'à ce qu'ils auront été vendus ou qu'il en sera disposé autrement : & qu'ainsi ils sont uniquement pour le véritable compte du réclamant.

La gazette de la cour du 16 contient l'extrait suivant d'une lettre du vice - amiral sir Peter Parker , commandant en chef des navires & bâtimens de S. M. à la Jamaïque , à M<sup>r</sup>. Stephens , datée à bord du Salisbury dans le port du Port-Royal , le 7 Avril 1780.

Le 15 du mois dernier , la Pallas envoya ici un navire espagnol de 20 canons , chargé de deux mille cent quintaux de poudre , & de quelques pieces d'artillerie , destinées pour les places où il y a garnison espagnole. Le 25 du même mois , le Janus arriva très-endommagé dans ses agrès & sa carène , avec une relation du capitaine Cornwallis , que le 20 du passé au matin , à la hauteur de Monti Christi , il aperçut quatre vaisseaux de ligne françois & une frégate , ayant sous leur convoi un nombre de navires marchands. Nos vaisseaux le Lion de 64 canons , le Bristol de 50 , & le Janus de 44 , formerent la ligne à l'avant & furent chassés par les François , avec lesquels com-  
mença

mença sur les 5 heures une canonade, qui dura toute la nuit; l'ennemi n'ayant pas choisi de se placer à côté de nos vaisseaux, quoiqu'il fût en son pouvoir. La matinée du 21 fut calme, & le Janus étant près du commodore françois, soutint un feu constant & bien dirigé, qui l'obligea de prendre l'avantage d'un peu de vent pour se retirer, avec la perte de son mâc de misaine & de celui de petit perroquet. Le Lion & le Bristol allerent avec leurs chaloupes au secours du Janus, ce qui occasionna un feu général pendant deux ou trois heures. Les ennemis employèrent le reste du jour à réparer leurs dommages, & précisément avant le coucher du soleil, ils firent encore voile derrière nos vaisseaux; mais la canonade n'eut pas lieu comme auparavant la nuit entière. Le mercredi 22 au point du jour, le capitaine Cornwallis aperçut trois voiles sous le vent, & reconnut ensuite que c'étoient le Rubis & les frégates le Niger & la Pomone. Les François serrèrent immédiatement le vent, & le capitaine Cornwallis les chassa pendant cinq heures; mais ils évitèrent le combat, nonobstant que le Janus étoit désemparé, & que le capitaine Cornwallis n'avoit seulement que deux vaisseaux de 64 canons & un de 50 à opposer aux 4 vaisseaux de ligne ennemis de 74 canons chacun, sous le commandement, en cas que j'aie été bien informé, de Mr. de la Motte-Piquet. Les noms des navires françois sont l'Annibal, le Héros, le Vainqueur, le Diadème & la frégate l'Amphitrite. Les François tirèrent avec si peu de justesse qu'il n'y eut seulement que 12 hommes de tués & blessés sur nos trois navires. La bonne conduite & l'intrépidité du capitaine Cornwallis & de tous les officiers & équipages sous son commandement donnera, je me flatte, une entière satisfaction à leurs Seigneuries &c.

Lettre d'un officier de la marine angloise, écrite dans la baie du carénage de Ste. Lucie le 28 Mars.

Sir George Rodney étant arrivé depuis quelques jours à la Barbade avec quatre vaisseaux de ligne,

gne, une frégate & une chaloupe, l'amiral Hyde Parker nous détacha immédiatement pour lui porter des dépêches. A notre arrivée à la Barbade, nous y trouvâmes sir George à terre fort indisposé de la goutte : il avoit fait transférer son pavillon du Sandwich à bord d'une petite chaloupe, ayant envoyé ce vaisseau en croisière avec l'Ajax, le Terrible, le Montague & l'Intrepide, dans l'espérance d'intercepter un convoi françois sous l'escorte de 4 vaisseaux de ligne, qui étoit attendu à toute heure. L'amiral Hyde Parker avoit aussi détaché 4 vaisseaux sous les ordres du commodore Collingwood, pour attendre la même flotte au vent de la Martinique. Le commodore aperçut une flotte; mais, lorsqu'il s'en approcha, il se trouva chassé par 14 vaisseaux de ligne françois & 6 frégates : le commodore fut donc obligé de virer de bord; & il manqua de perdre celui de ses vaisseaux qui faisoit la queue; mais la nuit étant survenue le commandant françois fit le signal de rejoindre à tous ses vaisseaux, qui donnoient chasse. Le 22 Mars, en retournant de la Barbade à Ste. Lucie, nous rencontrâmes le commodore & le joignîmes à la hauteur de cette dernière île. Il fit rapport à l'amiral Hyde Parker de ce qui lui étoit arrivé; surquoi celui-ci attendit durant deux jours les vaisseaux de sir George Rodney, d'autant plus que le commodore Collingwood lui avoit envoyé à la Barbade avis du gros renfort, que les François venoient de recevoir : mais vraisemblablement il leur aura été impossible d'atteindre cette île, vu que jusqu'ici nous n'en avons encore aucune nouvelle. L'amiral Parker, sur la réception des dépêches que nous lui apportâmes de la part de sir George, ordonna le 23 à toute la flotte d'entrer dans la baie du Gros Îlet de Ste. Lucie, où nous nous formâmes en ligne de bataille à l'entrée de la rivière, nos forces consistant alors en 16 vaisseaux de ligne, un de 50 canons, deux frégates, & 4 chaloupes. Le matin suivant, 24 Mars, nous découvrîmes une grosse flotte, qui faisoit le trajet vers nous de la Martinique; & lorsqu'elle se fut approchée de plus près, nous

pumes compter de Ste. Lucie 25 vaisseaux de ligne, 6 frégates, & une chaloupe. Vers les 9 heures il fut fait signal de la Vigie de l'Isle, qu'on appercevoit plusieurs voiles au vent de la flotte françoise, qu'on prenoit pour un convoi de bâtimens de transport &c, attendu de la Barbade. Cet avis, comme on peut aisément l'imaginer, ne manqua pas de nous causer de l'inquiétude; voyant les ennemis maîtres de la mer, & deux de leurs plus gros vaisseaux ferrant de près notre convoi. L'amiral fit sur le champ le signal du conseil pour tous les capitaines; surquoi il fut résolu dans l'instant & unanimement de prendre le large. Jamais joie fut plus grande que celle que cette résolution causa à toute la flotte: les cables furent coupés immédiatement; & un ciel des plus serens favorisa le beau coup d'œil, que cette flotte, appareillant tout-à coup & dans le meilleur ordre possible, nous fournit à notre bord, notre vaisseau se trouvant au vent. A peine avions-nous été une heure & demie sous voile, qu'à notre grand étonnement nous vîmes toute la flotte françoise, qui avoit le vent de nous, & qui avoit presque joint nos bâtimens de transport, virer de bord & nous laisser bientôt dans la possession paisible du convoi, qui consistoit en 31 vaisseaux de transport, ayant plusieurs régimens à bord, sous l'escorte de la seule frégate, le Pégase, capitaine Bazely (de 28 canons). Il n'est pas difficile de concevoir leur joie à notre vue. Après que nous les eumes joints, l'amiral fit le signal de les conduire à la baie du carénage, un peu sous le vent du Gros-Islet, où nous mouillames avec eux en sûreté vers les deux heures; & peu après nous les touames plus avant dans la baie. Le 25 la flotte françoise fit une seconde apparition & s'avança jusqu'assez près de nous; mais elle ne se hazarda point à rien envoyer contre nous, respectant trop nos deux batteries, l'une de six, l'autre de deux pieces de canon, ainsi que la disposition de nos frégates le Levrier & le Pégase à l'entrée de la baie.

Il paroît en ce moment une gazette extraordinaire,

15. Juin 1780.

333

traordinaire , contenant une lettre de l'amiral Rodney & la relation d'un combat donné le 17 Avril entre 20 vaisseaux anglois , & 23 françois sous les ordres de M<sup>r</sup>. de Guichen. M<sup>r</sup>. Rodney n'a pris aucun vaisseau françois , mais il regarde sa victoire comme pleinement constatée par la retraite de la flotte ennemie. Nous donnerons le détail de cette affaire l'ordinaire suivant.

## F R A N C E .

PARIS ( le 25 Mai. ) M<sup>gr</sup>. le comte d'Artois déroge à l'usage d'attendre que les Princes aient 7 ans pour les retirer de la première éducation des femmes ; il a décidé que M<sup>gr</sup>. le duc d'Angoulême passera aux hommes , lorsqu'il aura 5 ans accomplis , le 6 Août. En conséquence l'on dispose ce qui est nécessaire à cet effet. Le jeune Prince aura 6 des gardes du corps de M<sup>gr</sup>. le comte d'Artois affectés à sa garde. M<sup>r</sup>. l'abbé Guénée , connu par les *Lettres de quelques Juifs portugais à Mr. de Voltaire* , est nommé précepteur. Le gouverneur , M<sup>r</sup>. le marquis de Sérent , & les sous-gouverneurs , Mrs. les vicomtes d'Arbouville & de la Bourdonnaye , sont nommés depuis longtems.

Le Roi a accepté pour son service l'offre que lui a faite M<sup>r</sup>. le cardinal de Rohan de lever un régiment dans la souveraineté de son évêché ; il s'appellera probablement régiment de Strasbourg ; un cardinal en devient colonel. — M<sup>r</sup>. Bertin a donné sa démission

& il lui est accordé pour sa retraite, en qualité de ministre & secrétaire d'état, 40 mille livres de pension, dont 20 reversibles à M<sup>de</sup>. la comtesse de Blette sa nièce; sa charge de secrétaire d'état, que l'on disoit être une cinquième roue à un carrosse, sera éteinte; le département se partage entre les autres secrétaires d'état, le directeur-général des finances & le directeur-général des bâtimens qui a les manufactures de porcelaine. Il vend, avec l'agrément du Roi, la charge de grand-trésorier de l'Ordre du St. Esprit, dont le cordon & la plaque sont réversibles de M<sup>r</sup>. de Sartine à M<sup>r</sup>. le garde-des-sceaux, M<sup>r</sup>. Amelot ne désirant l'honneur de cette décoration que par les preuves de noblesse requises. M<sup>r</sup>. Bertin continuera d'assister au conseil; mais l'on croit néanmoins que M<sup>r</sup>. Amelot ne tardera pas à être fait ministre d'état. Le district des haras du royaume, qui étoit du département de M<sup>r</sup>. Bertin, passant à celui de la guerre, M<sup>r</sup>. le prince de Montbarey charge de ce détail M<sup>r</sup>. le prince de St. Maurice son fils.

L'assemblée du clergé qui se tient tous les 5 ans, s'ouvrira le 29 de ce mois. L'évêque de Blois doit faire le discours de l'ouverture.

Députés de l'assemblée générale du clergé.

*Archevêques. Députés du second ordre.*

De Rouen, pour Paris l'abbé de Chevreuil.

De Reims, pour Rouen l'abbé de Bridele.

D'Aix, pour Sens, l'abbé de Robbien.

D'Auch, pour Tours l'abbé de Hercé.

De Toulouse, pour Reims l'abbé de la Sar.

D'Arles, pour Bourges l'abbé de Calar.

*Evêques.*

*Evêques. Députés du second ordre.*

De Blois , pour Alby l'abbé d'Alaia.  
 De Macon , pour Bourdeaux l'ab. de Beauregard.  
 De Nevers , pour Auch l'abbé de Mongremir.  
 De Dol , pour Narbonne l'abbé de Bastigny.  
 De Clermont , pour Toulouse l'ab. de Colbert.  
 De Castres , pour Arles l'abbé du Leu.  
 D'Agen , pour Aix l'abbé de Forbin.  
 D'Agde , pour Vienne l'abbé de St. Albin.  
 De Valence , pr. Embrun l'ab. de Bourdonnage.  
 De Vence ; pour Lyon l'abbé de Guemaduc.

*Agens généraux.*

L'abbé de Périgord,

L'abbé de Boifgelin.

La commission contre les moines n'aura pas lieu dans cette assemblée du clergé ; mais il y a , comme nous l'avons dit , une déclaration du Roi qui autorise les archevêques & les évêques de réunir toutes les communautés religieuses qu'ils jugeront être dans le cas. Cette assemblée ne sera pas aussi tumultueuse qu'on sembloit l'appréhender. Les difficultés sont applanies , & le ministre des finances a été invité à dîner chez M<sup>r</sup>. l'archevêque de Paris. Ce prélat vient de remporter une victoire complète. Il s'étoit toujours opposé à la translation des Cordeliers au couvent des Célestins , dont l'Ordre est aboli. Le motif de sa résistance étoit fondé sur ce que la Puissance ecclésiastique n'avoit point concouru à l'extinction de cet Ordre ; ainsi les PP. Cordeliers resteront dans leur antique domicile. Ce digne archevêque toujours prompt à s'alarmer sur tout ce qui est relatif à la religion,

vient d'obtenir encore un petit triomphe, car c'est, dit-on, à sa sollicitation que la police a suspendu la représentation de *la veuve du Malabar*. Comme cette veuve qui fait le sujet de cette pièce, est exposée aux attaques d'un prêtre Bramine, on a craint que le public n'en fit une comparaison scandaleuse. Ainsi malgré les progrès de la philosophie, malgré les assauts livrés à la religion, il reste toujours sur la brèche de zélés défenseurs.

*Du Cap-françois de saint-Domingue, le*

31 Mars.

L'escadre du Roi, aux ordres du sieur de la Motte Piquet, chef-d'escadre des armées navales, composée des vaisseaux l'Annibal & le Diadème de 74 canons, le Réfléchi de 64 & l'Amphion de 50, (ces trois derniers commandés par le commandeur de Dampierre, le Sr. Cillart de Suville, & le Sr. de Saint-Cézaire, capitaines de vaisseau), avoit appareillé le 13 Mars de la rade du Fort-royal de la Martinique, emmenant sous son escorte un convoi considérable de navires de commerce, qui devoit se rendre à Saint-Domingue.

Le Sr. de la Motte-Piquet, présumant qu'il pourroit y avoir à Porto-Rico des navires espagnols destinés pour les isles de Sous-le-vent, détacha la frégate l'Amphitrite, commandée par le chevalier de Langan-boisfévrier, capitaine de vaisseau, pour offrir la protection de l'escadre aux navires, qui pourroient se trouver dans les ports de cette isle; & quatre bâtimens très-richement chargés s'y rangerent sous l'escorte de l'Amphitrite.

Le 19 à 11 heures du soir, étant environ à 7 lieues de distance de la Grange, (isle Saint-Domingue,) le Sr. de la Motte-Piquet eut connoissance, dans la partie du nord-ouest, de trois bâtimens qui faisoient des signaux. Il fit à son escadre celui de se préparer au combat, & au convoi celui de forcer de voiles, & de gagner la terre; ce qui fut exécuté. Ces premiers signaux furent suivis immédiatement de celui de donner chasse aux bâtimens découverts. Le 20 au point du jour, on distingua clairement 3 vaisseaux de ligne & 2 corvettes; mais le calme ne permit pas de les joindre. Ce ne fut qu'à 5 heures du soir, que le vaisseau l'Annibal, monté par le Sr. de la Motte-Piquet, qui avoit eu la supériorité de marche sur les autres vaisseaux de l'escadre du Roi, parvint à se trouver à la portée du canon des trois vaisseaux chassés, qui furent reconnus pour être ennemis; & il engagea le combat, en faisant feu contre les trois jusques à 11 heures du soir, que le Diadème & le Réfléchi, aiant pu s'approcher, tirèrent quelques volées sur les vaisseaux anglois: l'Amphion étoit encore trop éloigné. A une heure après minuit, les ennemis avoient assez gagné de l'avant pour s'être mis hors la portée du canon: mais le 21 à 4 heures du matin, l'Annibal, le Diadème & le Réfléchi, se trouverent assez près des vaisseaux anglois pour recommencer le combat, qui eût été décisif, si le calme qui survint, & les courans qui manioient les vaisseaux, ne se fussent opposés à toute évolu-

tion : ils engagèrent même l'Annibal dans la position la plus défavorable pour un vaisseau, en présentant sa poupe au travers d'un vaisseau ennemi, dont le feu l'incommoda beaucoup. Le Sr. de la Motte-Piquet fut atteint dans la poitrine d'une balle de mitraille, qui heureusement avoit perdu une grande partie de sa force. Sa blessure, à laquelle il fit mettre sur le pont un premier appareil, n'empêcha point qu'il ne continuât de donner ses ordres. Un peu de vent, qui s'éleva alors, permit à l'Annibal de se rapprocher des trois autres vaisseaux du Roi, qui faisoient tous leurs efforts pour venir le couvrir contre les trois vaisseaux ennemis, qui, par leurs positions de circonstance, enveloppoient l'Annibal. Les 4 vaisseaux du Sr. de la Motte-Piquet recommencerent bientôt à faire feu sur les Anglois, qui de nouveau prirent chasse. Un calme plat qui survint ne permit pas de les poursuivre. Le 22 au point du jour, l'escadre du Roi n'en étoit plus qu'à une portée & demie du canon, lorsque le Sr. de la Motte-Piquet, qui avoit espérance de les joindre dans moins d'une heure & de recommencer le combat, aperçut 4 bâtimens faisant route à toutes voiles sur les deux escadres : il continua la chasse pendant quelque tems ; mais à 6 heures & demie il reconnut, que trois de ces bâtimens étoient vaisseaux de guerre : il fit à son escadre le signal de tenir le vent, & dirigea sa route pour faire entrer ses vaisseaux dans le port du Cap-françois, où ils mouillèrent dans la journée.

*Du Fort-royal de la Martinique le 2 Avril.*

L'escadre du Roi, aux ordres du comte de Guichen, lieutenant-général des armées navales, mouilla dans la rade de ce port le 22 du mois dernier avec le convoi considérable, qu'elle avoit amené de France sous son escorte. Les vaisseaux commandés par le comte de Grassé, chef-d'escadre, en avoient appareillé quelques jours auparavant, & avoient été au devant de l'escadre, à laquelle ils s'étoient joints sur la Dominique. Le 21 du mois, le comte de Guichen avoit eu connoissance de 4 vaisseaux, qu'il fit chasser depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 du soir : mais se trouvant par le travers de l'île de la Désirade sous le vent, & la chasse le conduisant dans le canal d'Antigua, cette route eût mis la flotte considérablement sous le vent de la Martinique, d'où elle eût eu beaucoup de peine à remonter : cette considération le détermina à abandonner la chasse pour rejoindre la flotte & passer au vent de la Dominique.

Le comte de Guichen ne prit que le tems nécessaire pour débarquer les malades au Fort-royal, en appareilla le 23 à 4 heures du matin avec les vaisseaux réunis au nombre de 23, le Dauphin-royal étant en réparation ; & il fit voile pour Ste. Lucie, où il fut informé qu'à son approche les vaisseaux ennemis s'étoient réfugiés au nombre de dix-sept. Le marquis de Bouillé, maréchal-de-camp, gouverneur-général de la Martinique, s'étoit embarqué sur l'escadre pour commander les troupes de débarquement, s'il y avoit lieu à une expédition. On éprouva une résistance invincible de la part des courans ; & les bordées, que l'escadre fit pour s'élever, ne furent pas favorables au corps-de-bataille ; les seuls vaisseaux de tête, le Robuste & le Citoyen, avoient pu gagner le vent du Gros-îlet. On découvrit alors les 17 vaisseaux ennemis mouillés & embossés. Le marquis de Bouillé fut instruit en même tems par le rapport du comte de Bouille, son neveu, que les ennemis avoient reçu un renfort considérable, qui portoit le nombre des troupes de Ste. Lucie à plus de 5000

hommés, qui s'étoient fortifiés au morne Fortuné, de maniere à ne pouvoir y être attaqués avec avantage. On renonça pour le moment à l'expédition; & l'escadre revint faire de l'eau & du bois au Fort-royal: elle doit remettre en mer vers le 4 ou 6 Avril.

L'arrivée de l'escadre aux ordres du comte de Guichen dans la mer des Antilles a déconcerté tous les projets des ennemis, qui se dispoient à faire l'attaque de quelques-unes des isles françoises ou conquises: ils avoient dans cette vue retiré de quelques-unes des leurs une partie des garnisons, pour en former un corps-d'armée; mais, à l'approche de l'escadre de Sa Majesté, toutes ces troupes ont été renvoyées à leurs stations respectives, où l'ennemi paroît vouloir actuellement, se tenir sur la défensive.

A ces relations nous ajouterons l'extrait suivant d'une lettre particuliere.

Les premiers avis, que nous avons eus touchant la flotte du comte de Guichen, & qui étoient venus par la voie de St. Christophe, n'étoient pas exacts. Ce fut le 21 Mars que M<sup>r</sup>. de Guichen parut aux atterrages de la Martinique: il donna chasse à 4 vaisseaux anglois, qui se réfugierent à Ste. Lucie. Mouillant peu après au Fort-roial, il y trouva M<sup>r</sup>. de Bouillé tout prêt pour seconder ses opérations; de sorte que tout aiant été embarqué le 23 de bonne heure, on mit à la voile pour aller attaquer Ste. Lucie: l'on se présenta devant le carénage; mais 5 vaisseaux de ligne anglois & 26 transports étant entrés dans le même moment en ce port, sans que notre armée, qui étoit sous le vent, pût l'empêcher, on ne crut pas prudent d'attaquer ce poste défendu par 6 mille hommes & par 21

15. Juin 1780.

341

vaissèaux , qu'on voioit emboffés. Le 27 toute l'armée rentra au Fort-roial. Le 30 on fit partir l'Iphigénie , la Courageuse , & la Médée pour conduire des renforts à St. Vincent & à la Grénade. Les ennemis se propofoient d'attaquer ces possessions , lors de l'arrivée de M<sup>r</sup>. de Guichen ; & il est malheureux pour lui de n'avoir pas paru 4 jours plus tard : il les auroit trouvé occupés à la réduction de ces isles ; & leur défaite n'en auroit été que plus facile. L'amiral Rodney est resté à la Barbade , malade de la goutte. Au reste ce n'est pas M<sup>r</sup>. de Vevres , intendant de St. Domingue , qui est mort , mais M<sup>r</sup>. Tafard , qui alloit le remplacer : il est mort dans la traversée , à bord de l'escadre de M<sup>r</sup>. de Guichen. La blessure de M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet n'est pas dangereuse ; toutes les relations confirment , que sans le calme il auroit pu s'emparer des vaissèaux ennemis moins forts que lui : il est certain que , si le Diadème n'avoit pas été obligé d'obéir au signal de ralliement du général , il faisoit amener un vaissèau , qui ne pouvoit effuier une dernière bordée sans le plus grand danger. Le convoi de M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet entra au Cap le 19 Mars : le 20 & le 21 le combat eut lieu ; le 24 l'Amphitrite , que le commandant avoit détachée pour Porto-Rico , arriva avec 4 riches vaissèaux espagnols sous son escorte ; & le 26 M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet entra lui-même dans le port. Il se confirme par le rapport du navire , la Jenny , arrivé à Liverpool , que dans une même nuit au commencement

d'Avril un incendie a réduit en cendres le bourg du Roseau dans la Dominique & celui de la Pointe-à-Pitre dans la Guadeloupe.

On mande du Cap-françois que le vicomte d'escars , capitaine de vaisseau , qui commandoit la frégate du Roi la Prudente de 26 canons de douze , après s'être emparé successivement de trois corsaires anglois de la première force , a rencontré le 2 Juin , dans les parages des îles sous-le-Vent , une division ennemie , composée du vaisseau le Rubis , de 66 canons des calibres de 24 , 18 & 9 ; de la frégate l'Eolus de 32 canons , & du brick la Jamaica de 18 canons. Une suite de calmes & de vents contraires aiant rendu inutiles toutes les tentatives du vicomte d'Escars pour s'éloigner de ces bâtimens , ce capitaine de vaisseau voulut néanmoins soutenir l'honneur du pavillon ; il essuia pendant trois quarts d'heure un feu très-soutenu , & il ne se rendit qu'au moment où son grand mâc & celui de misaine étoient prêts à tomber , ses manœuvres hachées , & où son vaisseau avoit 7 pieds d'eau dans la calle. Ce combat , qui fait le plus grand honneur au vicomte d'Escars , n'a pas été aussi meurtrier qu'il a été vif , parce que , de part & d'autre , les coups ont été dirigés particulièrement dans la mâture. Le vicomte d'Escars n'a perdu que deux hommes ; il en a eu 7 blessés grièvement. Le capitaine du vaisseau anglois a été tué , ainsi que 23 hommes de son équipage.

Le comte d'Argout , maréchal-des-camps & armées du Roi , gouverneur , lieutenant-géné-

gal pour le Roi aux îles Sous-le-vent , étant mort , Sa Majesté a nommé au gouvernement de ces îles le marquis de Vaudreuil , chef-d'escadre , commandant actuellement le Fendant dans l'armée navale , en station aux îles du-Vent.

Les lettres de Cadix , datées du 5 de ce mois , annoncent le départ de l'escadre française qui étoit dans la rade sous les ordres de M<sup>r</sup>. de Beauflet. Elle étoit approvisionnée de vivres pour six mois , & avant de mettre en mer , elle en a encore chargé pour six semaines. Elle a dû appareiller le 6 du courant. On ignore absolument l'objet de son expédition. M<sup>r</sup>. Beauflet a des dépêches qu'il ne doit ouvrir qu'à une certaine latitude. Cette escadre , composée de 5 vaisseaux de ligne & chargée pour 7  $\frac{1}{2}$  mois de vivres , va-t-elle aux Indes ? On ne le croit pas. Doit-elle se réunir avec M<sup>r</sup>. de Ternay à une certaine hauteur ? Quelques personnes le présument. D'autres soutiennent que cette escadre doit faire partie de l'armée d'observation dans la Manche , & que la circonstance de 7  $\frac{1}{2}$  mois de vivres est une fausseté qu'on ne doit pas croire.

M<sup>r</sup>. Franklin a reçu , dit-on , de Nantes un paquet provenant d'un sloop anglois , pris par un corsaire américain ; & par les papiers l'on a vu qu'il étoit dépêché par Clinton , pour informer sa cour que sur ce qu'il s'étoit rassemblé 8 mille hommes de troupes continentales à Charles-Town , il n'avoit pu , avec d'égales forces , entreprendre le siège , & qu'il alloit se retirer à Savannah dans la détresse.

trêse. Cependant cette nouvelle ne paroît pas tout-à-fait certaine. — On mande de Rochefort que l'Invincible, vaisseau neuf de 104 canons, est actuellement en rade. Le commandement de ce vaisseau a été donné à M<sup>r</sup>. de la Cary.

PARIS ( le 3 Juin. ) En ce moment nous apprenons que le 17 Avril il y a eu un combat sanglant & opiniâtre entre la flotte de M<sup>r</sup>. de Guichen composée de 23 ou 25 vaisseaux, & celle de Rodney composée de 20. On ignore encore le détail de cette affaire qui paroît n'avoir rien de décisif.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES ( le 4 Juin. ) *Suite du Traité conclu entre l'Impératrice-Reine & le Roi Très-Chrétien, concernant les limites de leurs états respectifs aux Païs-bas, & d'autres objets relatifs aux frontieres.*

“ XXVIII. L'Impératrice-Reine cede au Roi Très-Chrétien l'avouerie suprême ou *superlative* de la terre & seigneurie de Chooz, qui lui appartient en qualité de comtesse de Namur, avec les droits, redevances & prérogatives quelconques qui y sont attachés „

“ XXIX. Le Roi Très-Chrétien cede à l'Impératrice-Reine sur la frontiere du Luxembourg, le village, terre & seigneurie de Somphonne, ainsi que la cense du Hayon, avec leurs appartenances, dépendances & annexes „

“ XXX. Sa Majesté l'Impératrice-Reine cede à Sa Majesté Très-Chrétienne dans la même province, les villages de Gernelle & de Rumelle, pareillement avec leurs appartenances, dépendances & annexes „

“ XXXI. Pour faciliter aux sujets de l'Impératrice-

patrice-Reine la communication par la Semoy avec la Meuse, le Roi Très-Chrétien consent de faire lever les obstacles que les fermiers des pêcheries domaniales, ou ses autres sujets peuvent avoir mis au libre usage de ladite rivière de Semoy. Les commissaires pour l'exécution de la présente convention seront chargés d'arrêter de concert les mesures nécessaires, pour faire cesser ces empêchemens. Les procès-verbaux qu'ils auront tenus pour cet effet, seront censés faire partie de cette convention „

“ XXXII. Toutes les reconnoissances, redevances & prestations, soit en denrées ou en argent, que quelques villages de la frontière du Luxembourg ont été dans l'usage de payer jusqu'ici, sous le nom de *Sauvemens*, à des Domaines situés hors du territoire de leur Souverain, cesseront à l'avenir de part & d'autre, à compter du jour de la signature de la présente convention „

“ XXXIII. Les Hautes Parties contractantes déclarent, que les arrangemens contenus dans la présente convention ne préjudicieront aucunement aux droits de propriété, de participation à la table des pauvres de la paroisse, quoique située sous une autre domination, de pâturage, ou autre servitude, ni aux droits réels, ou aux actions qui peuvent compéter aux communautés, ou aux particuliers de l'une ou de l'autre domination, sur les lieux & territoires réciproquement cédés ou échangés, & qu'il leur sera loisible d'exercer leurs dits droits & actions, & de les poursuivre pardevant les juges compétens „

“ Si par l'événement des cessions respectives on auroit morcelé quelque héritage ou corps de ferme, les propriétaires ou fermiers jouiront de la faculté d'emporter librement, & en exemption de tous droits, les récoltes provenantes des terrains cédés, sous la condition d'exporter les foins en meule, & les grains en gerbes „

“ XXXIV. Si parmi les seigneuries, terres ou autres lieux cédés ou échangés par le présent traité, il s'en trouvoit qui eussent ci-devant appartenu

partenu au Domaine du Souverain, les aliénations qui en auront été faites avant la date de la présente convention, demeureront valables, en vertu d'icelle, ainsi que le demeureront également les aliénations des droits domaniaux qui se trouveront dans le même cas,,.

*L'abondance des matieres nous oblige de renvoyer la fin de ce traité à l'ordinaire prochain.*

### NOUVELLES DIVERSES.

La manufacture de cordages, établie à Fiume, reçoit de jour en jour de plus grands accroissemens. On y a travaillé depuis peu pour l'équipement d'un navire marchand, appartenant aux héritiers David, un cable de 125 brasses & de 18 pouces d'épaisseur. Chaque brasse pesoit 46 livres, poids de Vienne. Il en fut païé à la manufacture onze cents florins, 37 kreutzer. On a engagé différens artisans, un aumônier, un médecin, un chirurgien pour le vaisseau autrichien le Prince-de-Kaunitz qui doit partir incessamment pour la côte de Coromandel, où l'on doit, dit-on, établir une nouvelle colonie.

Les dernières lettres de Stockholm en date du 12 de ce mois confirment le bruit d'un voyage, que le Roi de Suede fera cet été en pais étranger ; elles portent même, que S. M. partiroit dans quelques semaines pour Wifmar, d'où elle continueroit par Hambourg sa route pour Spa, sous le nom de comte de Gothie. Il paroît, que jusqu'ici il y a moins de fond à faire sur un autre bruit, qui couroit à Varsovie, selon les lettres de cette ville

du 13 de ce mois ; favoir , que le Roi de Pologne pourroit aussi avoir une entrevue avec l'Impératrice de Russie à Mohilow : il est seulement certain , que le prince Poniatowski , lieutenant-général de l'armée de la couronne , partiroit le même jour , 13 Mai , avec le baron de Coccéji , pour aller complimenter à Polocz cette Souveraine au nom de S. M. Polonoise. Le nombre des autres grands , qui se sont déjà rendus ou vont se rendre dans la Russie-Blanche , afin de présenter leurs respects à l'Impératrice , est très-considérable : le grand-général comte Branicki est déjà parti , & sera suivi par le palatin de Lenczyc , le castellan de Troki &c. L'on dit , qu'à l'effet de maintenir le bon ordre au milieu de la multitude de toutes nations , que la présence des deux Souverains rassemblera , un corps de 5 mille Russes prendra poste à peu de distance de Mohilow.

Le Roi de Prusse a témoigné son déplaisir sur la dureté avec laquelle on usent à l'égard de ses sujets les exacteurs des droits. C'est en conséquence qu'il leur est expressément défendu de ne dire des injures à qui que ce soit , & même d'y répondre si on leur en disoit , pouvant néanmoins en dresser un procès-verbal ; mais si leur rapport se trouvoit faux , on ne se contentera pas de les casser , & ils doivent s'attendre à des peines infamantes ; & pour qu'aucun receveur des droits n'en prétende cause d'ignorance , chacun d'eux sera tenu de mettre son nom au bas de la lettre circulaire qu'il a plu à Sa Majesté de leur envoyer.

On nous écrit de l'isle de Corse que l'amirauté françoise aiant envoieé ordre à cette isle de fournir 900 matelots, on avoit eu toutes les peines du monde à faire une telle levée, quoique l'on y fournît même les portefaix; que tous les matelots de Saint-Boniface ont abandonné leur patrie sous prétexte d'aller à la pêche du corail; que cependant la province de Cap-corse avoit seule montré en cette occasion beaucoup d'attachement à la France, mais que les autres fournissoient très-peu d'hommes; que quand on voulut obliger les marchands de Baitia à contribuer à la dépense de cette levée, les habitans protestèrent que si le Roi vouloit leur vie & leurs services, ils étoient prêts à tout sacrifier; mais que la cour demandant des matelots, ils n'étoient pas obligés d'en fournir & ne vouloient rien donner à cet effet. Les François emploierent les voies de force; on envoya contre ces Corfes indociles des détachemens dans les bois. Sept des plus mutins furent pris & pendus, quelques autres arrêtés, condamnés & punis, les uns par les galeres, le reste par l'exil, sans compter ce qui avoit été tué par la cavalerie dans les bois.

#### M O R T S.

Dom Bernardo Oconor, comte d'Ofalsa, gentilhomme de la chambre du Roi avec entrée, chevalier de l'Ordre de St. Jacques, commandeur de Bedmar & d'Albanchez, lieutenant-général des armées du Roi d'Espagne, membre du conseil-suprême de guerre &c, est mort à Madrid le 29 Mars, à l'âge de 84 ans.

Jacques-Joseph baron de Hubens, doyen de la célèbre église collégiale de St. Martin à Liège, à laquelle nous devons l'institution de la Fête-Dieu; homme singulièrement respectable par ses vertus, la simplicité & l'innocence de ses mœurs, la douceur & la tranquillité de son caractère, connu dans presque toutes les provinces catholiques par son zèle pour l'adoration du St. Sacrement des autels, est mort à Liège, le 25 du mois dernier. On sait que pour étendre non-seulement dans toute l'Europe, mais jusques dans les deux Indes l'association de l'adoration perpétuelle, il n'a épargné ni fatigues, ni dépenses, ni sollicitations, ni aucun des moyens qu'une piété active peut imaginer & employer. On a remarqué, comme une circonstance singulière, qu'il est mort le jour même où le grand objet de son zèle recevoit dans toute l'étendue de l'Eglise catholique les honneurs du plus glorieux triomphe; jour auquel il avoit constamment souhaité de mourir, & auquel il étoit parvenu à se persuader qu'il mourroit en effet.

---

Dans le dernier Journal, p. 189, l. dern. lisez page 186. — P. 197, l. 16, elles, lisez ils. — P. 199, l. 37 à ne pas, lisez de ne pas. — P. 213, l. 20, lisez 93,291. — P. 217, l. 8, 15000 ans lisez 10,000, ans. — P. 235, l. 5 de la note, au lieu de 1774, lisez 1778. — P. 264, l. 5 de la note (b), tiré, lisez tirées.



---

## T A B L E.

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	303
		<i>Smyrne.</i>	305
RUSSIE.	(	<i>Pétersbourg.</i>	306
POLOGNE.	(	<i>Varsovie.</i>	307
ESPAGNE.	(	<i>Madrid.</i>	309
PORTUGAL.	(	<i>Lisbonne.</i>	317
SUEDE.	(	<i>Stöckholm.</i>	318
DANNEMARCK.	(	<i>Coppenhague.</i>	320
ITALIE.	{	<i>Rome.</i>	320
		<i>Naples.</i>	322
		<i>Bologne.</i>	323
		<i>Genes.</i>	323
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	324
		<i>Berlin.</i>	325
ANGLETERRE.	(	<i>Londres.</i>	326
FRANCE.	{	<i>Paris.</i>	333
		<i>Paris.</i>	344
PAYS-BAS.	(	<i>Bruxelles.</i>	344
		<i>Nouvelles diverses.</i>	
		<i>Morts.</i>	348